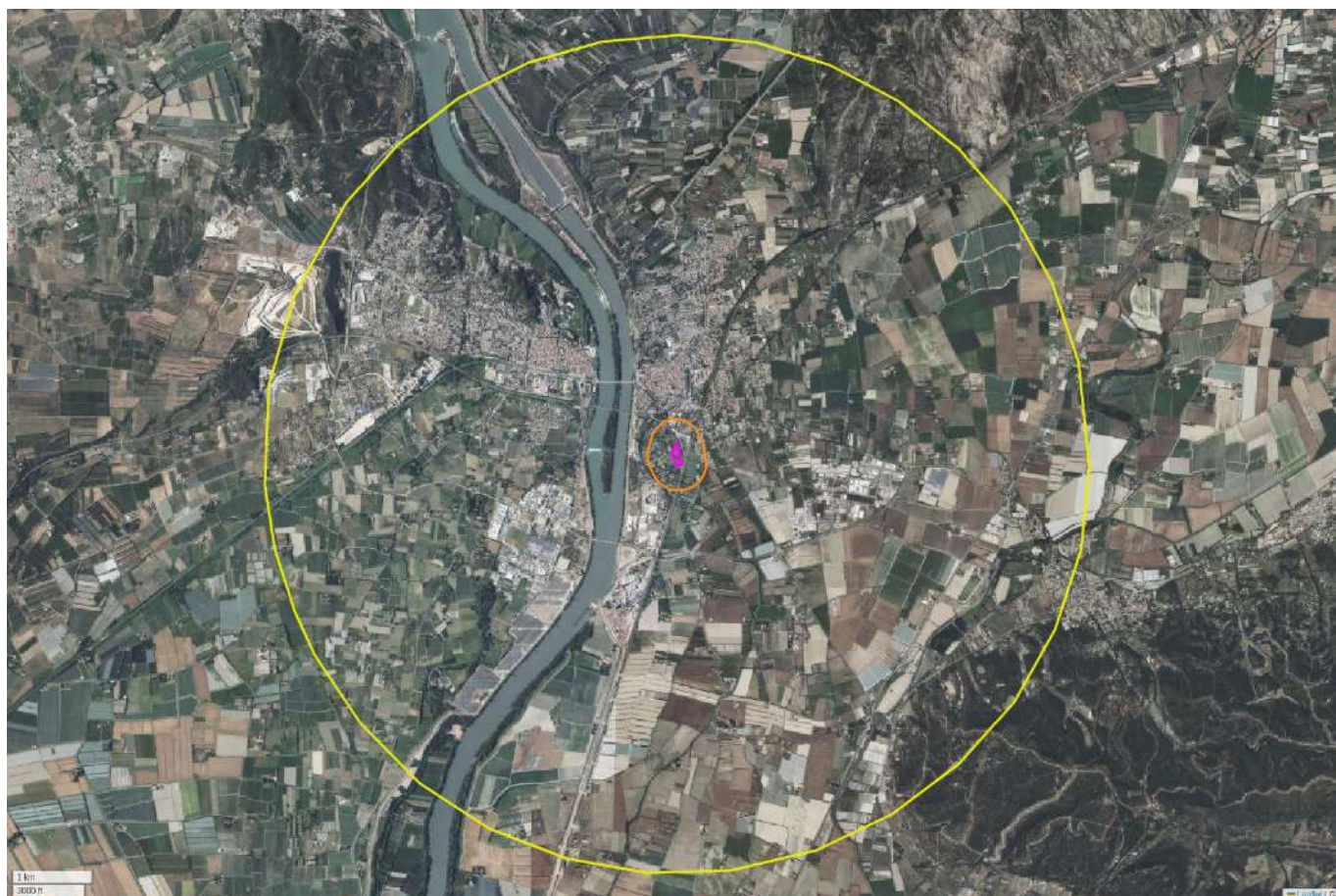




GreenPRAXIS

Prédiagnostic Écologique

Atlas cartographique des enjeux naturels



SNCF RENOUVELABLES

Tarascon (Bouches-du-Rhône)

PROJET	LOCALISATION	DATE	RÉFÉRENCE
SNCF RENOUVELABLES	Tarascon (Bouches-du-Rhône)	21/08/2026	21/08/2026-JKBMVR

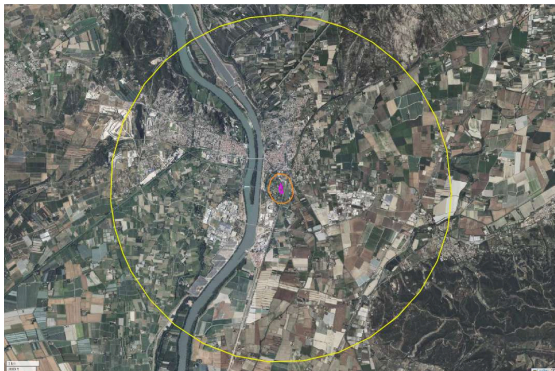


Green PRAXIS S.A. — Capital social 297 616,14 €

Technopôle de l'Environnement, Bât. Martel · Av. Louis Philibert · 13290 Aix-en-Provence — France
contact@greenpraxis.com · www.greenpraxis.com · TVA FR 00892752106

Synthèse des enjeux

LOCALISATION · AIRES D'ÉTUDE



ZONAGES RÉGLEMENTAIRES

PÉRIMÈTRES PROTÉGÉS

0 dans l'aire stricte	21 dans l'aire éloignée
- Le Rhône et ses canaux Zone naturelle d'intérêt faunistique et floristique 2 - LE RHÔNE Zone naturelle d'intérêt faunistique et floristique 2 - Le Rhône aval Zone spéciale de conservation (directive habitats) - Photovoltaïque - Parc solaire Domitia Mesures compensatoires - Photovoltaïque - Parc solaire Domitia Mesures compensatoires	0.5 km ▲ N 0.5 km ► E 0.6 km ▼ NE 1.4 km ◀ W 1.6 km ► SW
+ 16 autres zonages dans l'aire éloignée	

HABITATS

2 TYPES · 1 À ENJEU

TYPE D'HABITAT	EUNIS	HA	% AIRE STRICTE	ENJEU
Prairies de fauche de basse et moyenne altitudes	E2.2	1.82	87	M
Fourrés caducifoliés subméditerranéens	F3.2	0.27	13	

ESPÈCES

POTENTIELLES · PROTÉGÉES · ENJEU

GROUPE	N SP.	PROT.	NIVEAU D'ENJEU				
Oiseaux	205	35	0	1	4	10	10
Chauves-souris	13	3	0	0	0	0	1
Mammifères	15	2	0	0	0	1	0
Reptiles	18	2	0	0	0	1	0
Amphibiens	9	2	0	0	0	0	0
Invertébrés	434	3	0	0	2	3	45
Flore	769	4	0	3	3	0	108
Poissons	11	—	0	0	0	0	0

■ TF+ ■ F+ ■ M ■ F ■ TF

ZONES HUMIDES

EFFECTIVES & POTENTIELLES

AIRE STRICTE

Cours d'eau présent	Non
Zone humide effective	Non
Zones humides probables	Assez forte

AIRE ÉLOIGNÉE

Cours d'eau présent	Oui
Zone humide effective	Oui

CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES

CONNECTIVITÉS RÉGLEMENTAIRES · PERMÉABILITÉ

TYPE	AIRE STRICTE	AIRE ÉLOIGNÉE
Corridors	Non	Oui
Connectivité des habitats	Diffuses	

INDICATEURS D'OCCUPATION & COUVERTURE DES SOLS

ÉCHELLE 0 → 1



Table des matières

1	CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE ET OBJECTIFS DE LA MISSION	4
1.1	Objectifs généraux	4
1.2	Aires d'étude	5
2	CONTEXTE ÉCOLOGIQUE	7
2.1	Périmètres règlementaires	7
2.1.1	Synthèse des périmètres	7
2.1.2	Périmètres dans l'aire éloignée	8
2.2	Continuités écologiques	10
2.2.1	Trames verte et bleue	10
2.2.2	Continuités hydrologiques	12
2.2.3	Flux potentiels de déplacement	13
2.3	Indicateurs de l'occupation et la couverture des sols	14
3	MÉTHODOLOGIE	16
3.1	Sources bibliographiques	16
3.1.1	Acquisition des données et statuts de protection et de conservation des habitats	16
3.1.2	Acquisition des données et statuts de protection et de conservation des espèces	17
3.2	Calcul des enjeux de conservation	20
3.3	Habitats potentiels des espèces	21
4	ENJEUX POTENTIELS SUR SITE	22
4.1	Habitats	22
4.1.1	Cartographie des habitats	22
4.1.2	Spatialisation des enjeux habitats	24
4.2	Zones et milieux humides	25
4.2.1	Zones humides effectives	25
4.3	Vue d'ensemble par groupe taxonomique	26
4.4	Flore	27
4.4.1	Enjeux de conservation régionaux de la flore	27
4.4.2	Enjeux de conservation sur site de la flore	31
4.4.3	Espèces exotiques envahissantes de la flore	37
4.4.4	Cartographie des enjeux de conservation de la flore	37
4.5	Oiseaux	38
4.5.1	Enjeux de conservation régionaux des oiseaux	38
4.5.2	Enjeux de conservation sur site des oiseaux	39
4.5.3	Espèces exotiques envahissantes des oiseaux	41
4.5.4	Cartographie des enjeux de conservation des oiseaux	42
4.6	Chauves-souris	43
4.6.1	Enjeux de conservation régionaux des chauves-souris	43
4.6.2	Enjeux de conservation sur site des chauves-souris	43
4.6.3	Espèces exotiques envahissantes des chauves-souris	43
4.6.4	Cartographie des enjeux de conservation des chauves-souris	44

Table des matières (suite)

4.7	Mammifères non-volants	45
4.7.1	<i>Enjeux de conservation régionaux des mammifères non-volants</i>	45
4.7.2	<i>Enjeux de conservation sur site des mammifères non-volants</i>	45
4.7.3	<i>Espèces exotiques envahissantes des mammifères non-volants</i>	45
4.7.4	<i>Cartographie des enjeux de conservation des mammifères non-volants</i>	46
4.8	Amphibiens	47
4.8.1	<i>Enjeux de conservation régionaux des amphibiens</i>	47
4.8.2	<i>Enjeux de conservation sur site des amphibiens</i>	47
4.8.3	<i>Espèces exotiques envahissantes des amphibiens</i>	47
4.8.4	<i>Cartographie des enjeux de conservation des amphibiens</i>	48
4.9	Reptiles	49
4.9.1	<i>Enjeux de conservation régionaux des reptiles</i>	49
4.9.2	<i>Enjeux de conservation sur site des reptiles</i>	49
4.9.3	<i>Espèces exotiques envahissantes des reptiles</i>	49
4.9.4	<i>Cartographie des enjeux de conservation des reptiles</i>	50
4.10	Invertébrés	51
4.10.1	<i>Enjeux de conservation régionaux des invertébrés</i>	51
4.10.2	<i>Enjeux de conservation sur site des invertébrés</i>	54
4.10.3	<i>Espèces exotiques envahissantes des invertébrés</i>	62
4.10.4	<i>Cartographie des enjeux de conservation des invertébrés</i>	62
4.11	Poissons	63
4.11.1	<i>Enjeux de conservation régionaux des poissons</i>	63
4.11.2	<i>Enjeux de conservation sur site des poissons</i>	63
4.11.3	<i>Espèces exotiques envahissantes des poissons</i>	63
4.11.4	<i>Cartographie des enjeux de conservation des poissons</i>	63
4.12	Synthèse des enjeux de conservation sur l'aire d'étude stricte	64

5

RECOMMANDATIONS DE MESURES ERC ET D'ACCOMPAGNEMENT

65

1.1 Objectifs généraux

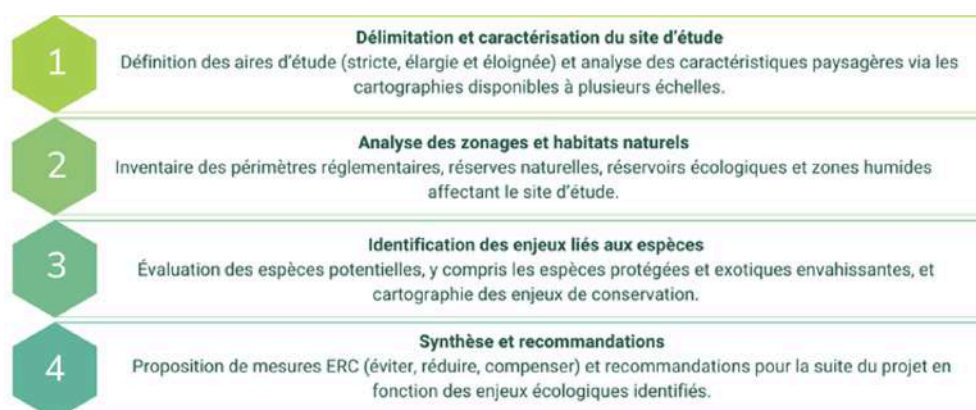
Dans le cadre d'un projet mené par la société SNCF RENOUEVABLES sur Tarascon, les équipes de Green Praxis ont été sollicitées pour réaliser un prédiagnostic écologique et définir les enjeux de biodiversité sur le site d'étude.

Ce prédiagnostic repose sur une analyse approfondie des données environnementales existantes et l'exploitation de bases de données naturalistes et cartographiques. Il permet d'évaluer les habitats naturels potentiels et la présence probable d'espèces patrimoniales et/ou protégées.

L'objectif du prédiagnostic écologique est d'évaluer les potentialités des milieux naturels présents et la présence d'espèces patrimoniales et/ou protégées. Il ne constitue pas à lui seul un diagnostic écologique complet mais contribue à évaluer les enjeux et la nécessité de conduire des investigations complémentaires.

STRUCTURE MÉTHODOLOGIQUE

L'analyse est structurée en plusieurs étapes cohérentes avec le cadre du rapport.



Ce prédiagnostic repose sur une exploitation rigoureuse des données naturalistes et environnementales existantes, complétée par une modélisation des habitats et continuités écologiques. Il constitue une première étape essentielle permettant d'anticiper les principaux enjeux écologiques et de guider les investigations de terrain ultérieures.

1.2 Aires d'étude

Le secteur d'étude est localisé dans la commune de Tarascon (France).



 Aire stricte

Carte 1 Localisation de l'aire d'étude (BRGM Scan 25®)

La délimitation de l'aire d'étude varie en fonction du volet à étudier : paysage, milieu naturel, hydrogéologie, nuisances sonores, poussières, etc. Tout comme pour le volet naturel d'une étude d'impact, le prédiagnostic écologique ne peut être restreint à la zone d'implantation du projet.

La détermination de l'aire d'étude doit tenir compte des capacités de déplacement des organismes biologiques (des végétaux aux espèces animales les plus mobiles), des éventuelles pollutions à distance ou cumulatives, ou encore de la perturbation des cycles biologiques.

- ◆ **Aire d'étude stricte** — zone techniquement et économiquement exploitable.
- ◆ **Aire d'étude élargie** — zone soumise à diverses perturbations (poussières, bruit, dépôts, passage d'engins de chantier, etc.) pendant toute la durée des travaux et de la phase exploitation, définie à 300 m autour de l'aire d'étude stricte.
- ◆ **Aire d'étude éloignée** — définie sur 5 km afin de prendre en compte les continuités écologiques les plus concernées (milieux boisés, hydrauliques et milieux ouverts). Certaines espèces de chiroptères et d'oiseaux peuvent parcourir entre 5 et 100 km.

AIRE STRICTE

2.1 ha

AIRE ÉLARGIE

50.0 ha +300 m

AIRE ÉLOIGNÉE

5 km rayon

Ces périmètres sont présentés dans la Carte 2.



Carte 2 Aires d'étude stricte, élargie et éloignée

2.1 Périmètres réglementaires

L'UICN a défini 6 catégories d'aires protégées qui correspondent à une gradation des interventions humaines dans les milieux naturels, depuis l'exclusion de toute activité jusqu'à des stratégies de gestion durable de la biodiversité :

- ◆ Catégories I à III : protéger l'intégrité écologique des écosystèmes et des processus naturels. Les sites des catégories II et III ont en plus une vocation récréative et éducative.
- ◆ Catégorie IV : sites dans lesquels des interventions de gestion régulières sont nécessaires pour conserver et, le cas échéant, restaurer des espèces ou des habitats.
- ◆ Catégorie V : protègent des paysages culturels habités, comprenant par exemple des exploitations agricoles ou d'autres formes d'utilisation des sols.
- ◆ Catégorie VI : aires d'utilisation durable des ressources naturelles, essentiellement au profit des populations locales.
- ◆ OECM (Other Effective Conservation Measures) : expériences de gestion qui ont pour résultat de conserver efficacement la nature, dans des sites qui ne sont pas des aires protégées.

Les données présentées dans cette section sont issues de l'agrégation et la synthèse de multiples sources de données publiques et gouvernementales.

2.1.1 Synthèse des périmètres

L'aire d'étude éloignée intersecte plusieurs périmètres réglementaires.

Affichage filtré · 9 types de périmètres sur 68 (sites présents uniquement)

DÉSIGNATION	UICN	AIRE STRICTE	AIRE ÉLOIGNÉE
Terrain acquis (ou assimilé) par un Conservatoire d'espaces naturels	IV	—	1
Zone spéciale de conservation (directive habitats)	IV	—	2
Zone spéciale de conservation (directive oiseaux)	IV	—	1
Parc naturel régional	V	—	1
Zone naturelle d'intérêt faunistique et floristique 1	OECM	—	3
Mesures compensatoires	OECM	—	7
Zone naturelle d'intérêt faunistique et floristique 2	OECM	—	4
Site classé selon la loi de 1930	notReported	—	1
Terrain géré (location, convention de gestion) par un Conservatoire d'espaces naturels	notReported	—	1

Table 1 Périmètres réglementaires dans l'aire stricte et éloignée

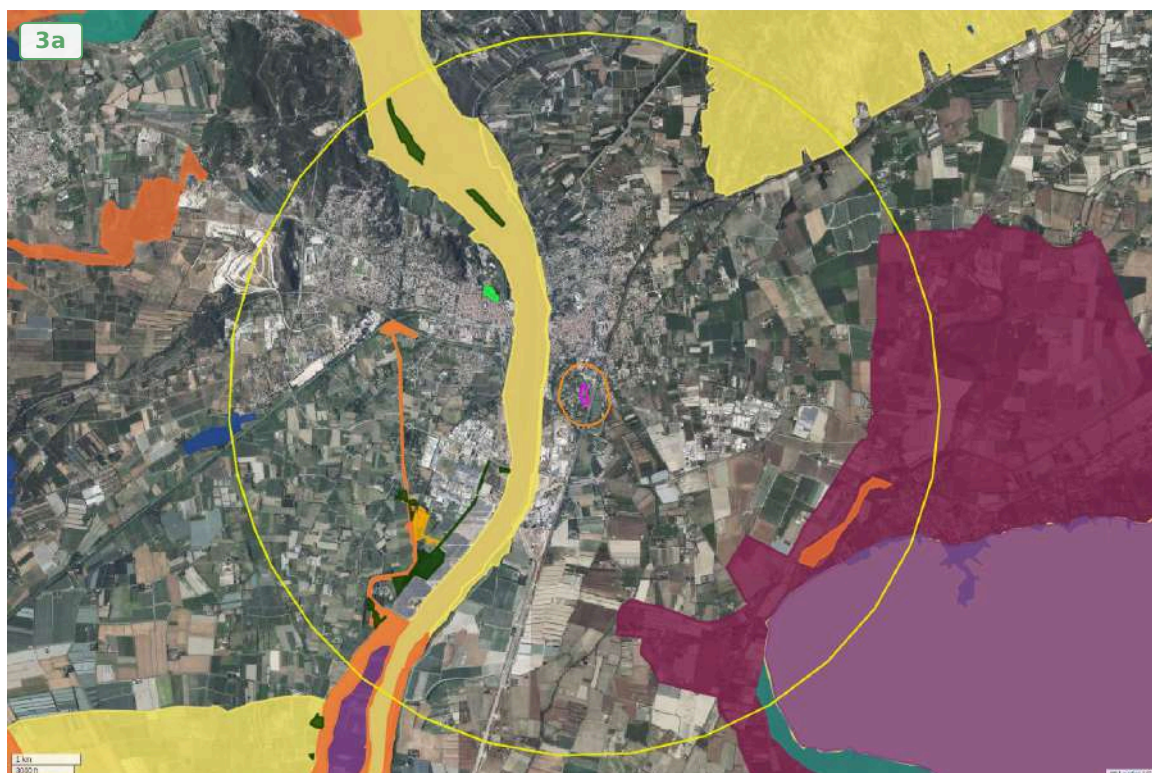
2.1.2 Périmètres réglementaires dans l'aire d'étude éloignée

Tableau détaillé des périmètres et réserves naturelles identifiés dans un rayon de 5 km autour du site.

TYPE	NOM DU SITE	DISTANCE	LIEN
Zone naturelle d'intérêt faunistique et floristique 2	LE RHÔNE	0.5 km	Lien ↗
Zone naturelle d'intérêt faunistique et floristique 2	Le Rhône et ses canaux	0.5 km	Lien ↗
Zone spéciale de conservation (directive habitats)	Le Rhône aval	0.6 km	Lien ↗
Mesures compensatoires	Photovoltaïque - Parc solaire Domitia	1.4 km	—
Mesures compensatoires	Photovoltaïque - Parc solaire Domitia	1.6 km	—
Site classé selon la loi de 1930	Le Jardin Du Château Et Sa Dépendance	1.7 km	—
Zone naturelle d'intérêt faunistique et floristique 1	Canal de Canon et Laune de Pillet	2.5 km	Lien ↗
Terrain acquis (ou assimilé) par un Conservatoire d'espaces naturels	beaucaire - ile sous merarde	2.7 km	—
Parc naturel régional	Alpilles	2.8 km	—
Mesures compensatoires	Renforcement des digues du Rhône en rive droite de Beaucaire à Fourques	2.8 km	—
Mesures compensatoires	Photovoltaïque - Parc solaire Domitia	2.9 km	—
Zone naturelle d'intérêt faunistique et floristique 2	LA MONTAGNETTE	3.3 km	Lien ↗
Zone naturelle d'intérêt faunistique et floristique 1	ANCIEN MARAIS DE SAINT-GABRIEL	3.7 km	Lien ↗
Zone spéciale de conservation (directive oiseaux)	Les Alpilles	3.9 km	Lien ↗
Mesures compensatoires	Renforcement des digues du Rhône en rive droite de Beaucaire à Fourques	3.9 km	—
Zone naturelle d'intérêt faunistique et floristique 2	CHAÎNE DES ALPILLES	3.9 km	Lien ↗
Zone spéciale de conservation (directive habitats)	Les Alpilles	3.9 km	Lien ↗
Zone naturelle d'intérêt faunistique et floristique 1	ÎLE DE SAXY	4.0 km	Lien ↗
Mesures compensatoires	Renforcement des digues du Rhône en rive droite de Beaucaire à Fourques	4.1 km	—
Mesures compensatoires	Renforcement des digues du Rhône en rive droite de Beaucaire à Fourques	4.1 km	—
Terrain géré (location, convention de gestion) par un Conservatoire d'espaces naturels	costieres de nimes	4.6 km	—

Table 2 Périmètres et réserves dans l'aire éloignée





- Parc naturel régional ■ Zone naturelle d'intérêt faunistique et floristique 2 ■ Zone spéciale de conservation (directive oiseaux)
- Zone spéciale de conservation (directive habitats) ■ Zone naturelle d'intérêt faunistique et floristique 1
- Mesures compensatoires ■ Terrain géré (location, convention de gestion) par un Conservatoire d'espaces naturels
- Terrain acquis (ou assimilé) par un Conservatoire d'espaces naturels ■ Site classé selon la loi de 1930 ■ Aire stricte
- Aire éloignée ■ Aire élargie

Cartes 3a-3b Périmètres réglementaires et réserves dans les aires d'étude éloignée (a) et stricte (b)

2.2 Continuités écologiques

2.2.1 Corridors fauniques

Les connectivités des réserves naturelles et des habitats favorables via des corridors écologiques et la préservation des réservoirs de biodiversité sont des enjeux majeurs pour le maintien des espèces et de leurs cycles de vie. Ces continuités écologiques sont spécifiques aux espèces et varient selon leurs capacités de déplacement.

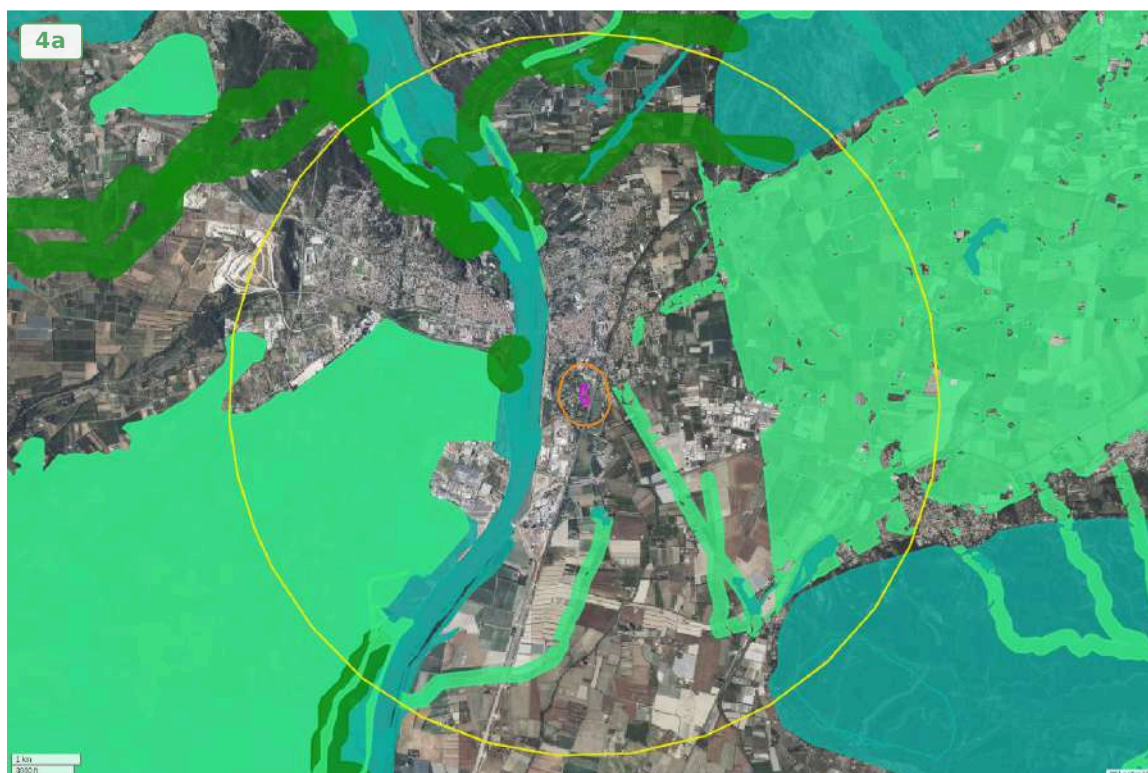
Un réseau écologique se compose ainsi de réservoirs (espaces essentiels pour la faune et la flore) et de corridors biologiques (connexions facilitant les déplacements et l'accès aux zones de reproduction, nourrissage et repos).

Sur le(s) territoire(s) : 'France', au niveau national, les continuités écologiques sont réglementaires. La France dans son SRCE (Schéma Régional de Cohérence Ecologique) produit une carte de sa trame verte et bleue :

- Réservoirs de biodiversité (surfaciens) : représentent les espaces clairement identifiés comme abritant une grande biodiversité (en format polygone)
- Corridors écologiques (surfaciens) : représentent les connexions entre les réservoirs de biodiversité (en format polygone)
- Corridors écologiques (linéaires) : représentent les connexions entre les réservoirs de biodiversité (en format ligne)
- Cours d'eau (linéaire) : représentent les cours d'eau et canaux constituant à la fois des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques (en format ligne)
- Cours d'eau (surfaciens) : représentent les espaces de mobilité des cours d'eau et canaux (en format polygone)

Ces 5 éléments forment ensemble 'Trame verte et bleue'.

L'aire d'étude stricte ne présente pas de corridor écologique (Carte 4).





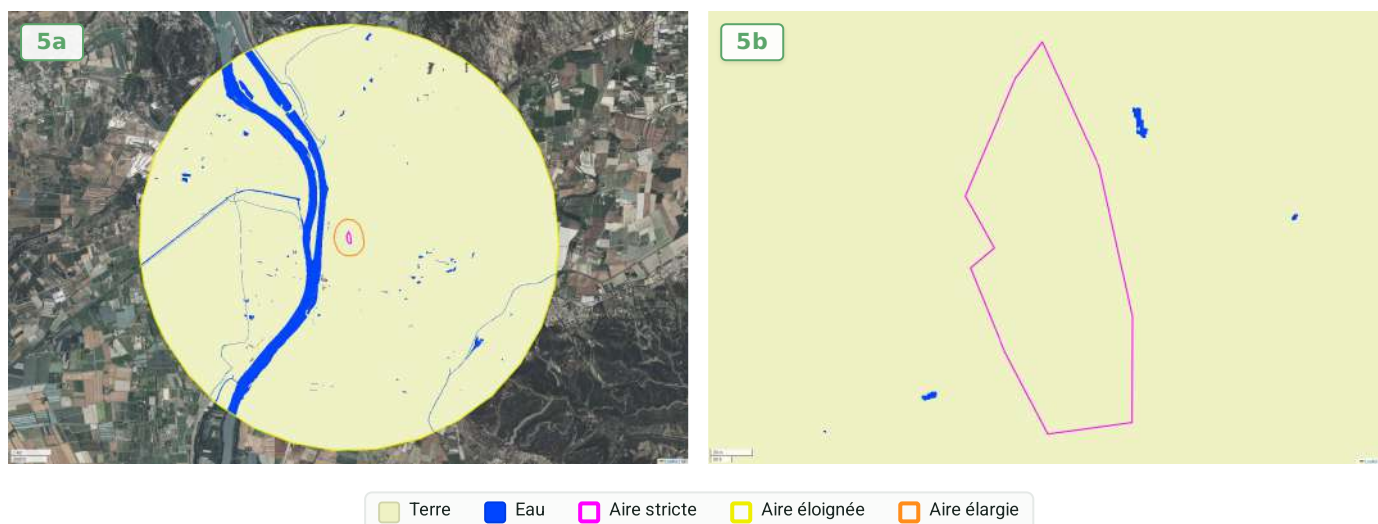
Cartes 4a–4b Connectivités réglementaires dans les aires d'étude éloignée (a) et stricte (b)

2.2.2 Continuités hydrologiques

Les continuités hydrologiques sont constituées par les tronçons hydrographiques (rivière, ruisseau, canal) et les surfaces hydrologiques (plan d'eau, mare, lac, estuaire, réservoirs etc. hors océan, mer et zone d'estran). Ces zones peuvent être d'origine naturelle ou artificielle, temporaire ou permanente.

L'aire d'étude éloignée intersecte au moins une étendue d'eau (Carte 5).

L'aire d'étude stricte n'intersecte pas d'étendue d'eau (Carte 5).



Cartes 5a–5b Continuités hydrographiques (IGN, BD TOPO®, OSM, Satellite) dans les aires d'étude éloignée (a) et stricte (b)

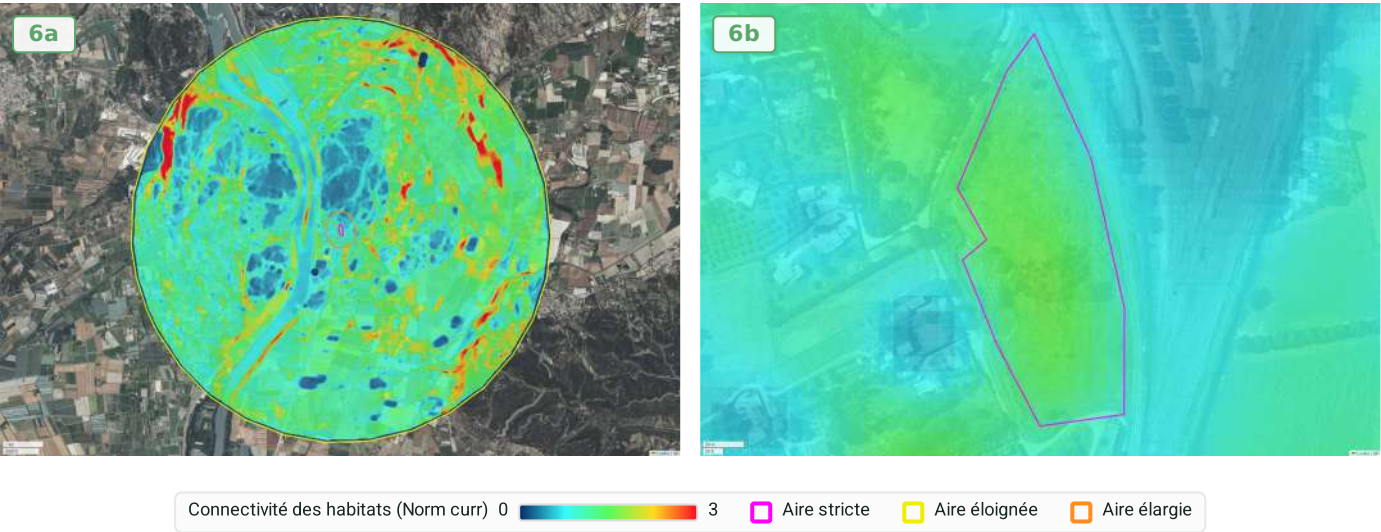
2.2.3 Flux potentiels de déplacement

Cette cartographie des connectivités écologiques permet de visualiser les flux potentiels de déplacement de la faune terrestre prédits par le modèle OmniScape en fonction des sources de biodiversité identifiées (habitats) et de la résistance au passage liée à l'aménagement du territoire (McRae et al., 2016).

Restreint zone où la circulation est limitée par la fragmentation des habitats et l'anthropisation (bâti, routes, etc.)	Diffus zone naturelle large et relativement intacte où la circulation de la faune n'est pas ou peu perturbée.	Intensifié zone sensible où la circulation de la faune est concentrée en raison de la fragmentation des habitats.	Canalisé zone très sensible où la circulation de la faune est très concentrée, voire canalisée en raison de l'anthropisation adjacente.
---	---	---	---

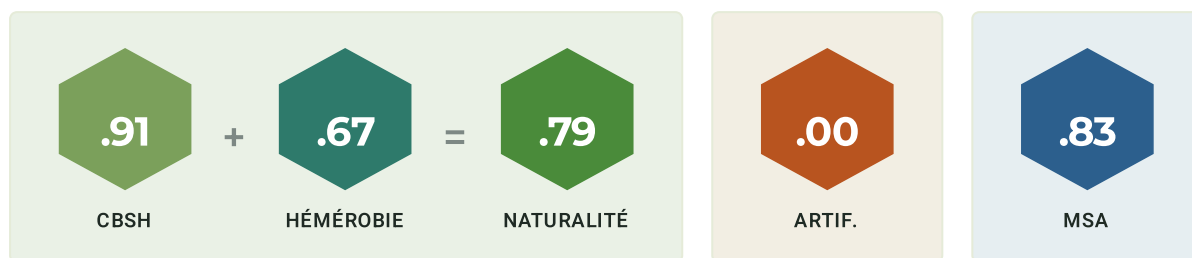
Les flux intensifiés et canalisés correspondent ainsi à des corridors naturels sensibles à préserver, sous peine de perdre la connectivité entre les habitats naturels fragmentés subsistant.

L'aire d'étude stricte contient des parcelles identifiées comme diffuses



Cartes 6a–6b Connectivités terrestres OmniScape dans les aires d'étude éloignée (a) et stricte (b)

2.3 Indicateurs de l'occupation et la couverture des sols



Coefficient de Biotope par Surface Harmonisé

Le CBSH décrit la proportion des surfaces favorables à la biodiversité (écoaménageable) par rapport à la surface totale d'une parcelle. Il est calculé selon la formule : **(surface de type A x coef. A) + (surface de type B x coef. B) + ... + (surface de type N x coef. N) / surface totale de la parcelle**. Il reflète l'artificialisation, et un sol imperméabilisé (asphalte ou autre) aura un coefficient de 0 alors qu'un sol en pleine terre aura un coefficient de 1. Le CBS est donc pertinent uniquement pour les zones urbaines et périurbaines. La version harmonisée introduit de nouvelles classes de surfaces dont certaines peuvent être incluses dans notre calcul, la liste des classes prises en compte est :

- Toitures classiques (minérales)
- Toitures végétalisées (une classe – le profondeur du substrat et l'intensité prennent une valeur fixe)
- Surfaces minérales imperméables (une classe)
- Espaces verts en pleine terre – 1 ou 2 strates végétales
- Espaces agricoles – Grande culture, pré et pâture, prairie temporaire, friche agricole < 5ans
- Prairie permanente
- Espaces naturels
- Bassins et réservoirs d'eau, milieux humides étanches, milieux humides non étanches, noues d'infiltration

Indice d'Hémérobie

La notion d'hémérobie évalue le degré d'artificialité et d'anthropisation des espaces naturels sur 7 niveaux depuis l'ahémérobie (état naturel) à la métahémérobie (état artificiel; Steinhardt, 1999). Des tables de correspondance permettent d'associer les valeurs d'hémérobie (et donc une pondération), aux classes de LULC (comme Corine Land Cover), que nous avons adaptées à notre cartographie propriétaire GP-Land. L'indice d'hémérobie est calculé par la moyenne pondérée des surfaces : **(surface de type A x coef. A) + (surface de type B x coef. B) + ... + (surface de type N x coef. N) / surface totale de la parcelle**, où la pondération est une traduction de 0 à 1 des niveaux d'hémérobie établie de sorte que l'indice augmente avec le niveau de naturalité. La notion d'hémérobie a été utilisée et adaptée dans le cadre de projets français et européens tels que CarNat, EEA rural-agrarian landscape, et EEA-Quiet areas.

Score de Naturalité

C'est la combinaison du CBS et de l'indice d'hémérobie pour couvrir un spectre large de niveaux de naturalité, des zones urbaines très artificialisées (CBS et IH faibles) aux zones très naturelles (CBS et IH élevés).

Artificialisation

Proportion de sols dont les fonctions écologiques sont durablement altérées par leur occupation ou usage (bâti, revêtement, compactage). Calculé comme le solde entre surfaces artificialisées et désartificialisées en suivant les définitions données en annexe de l'article **R.101-1 du Code de l'Urbanisme** français.

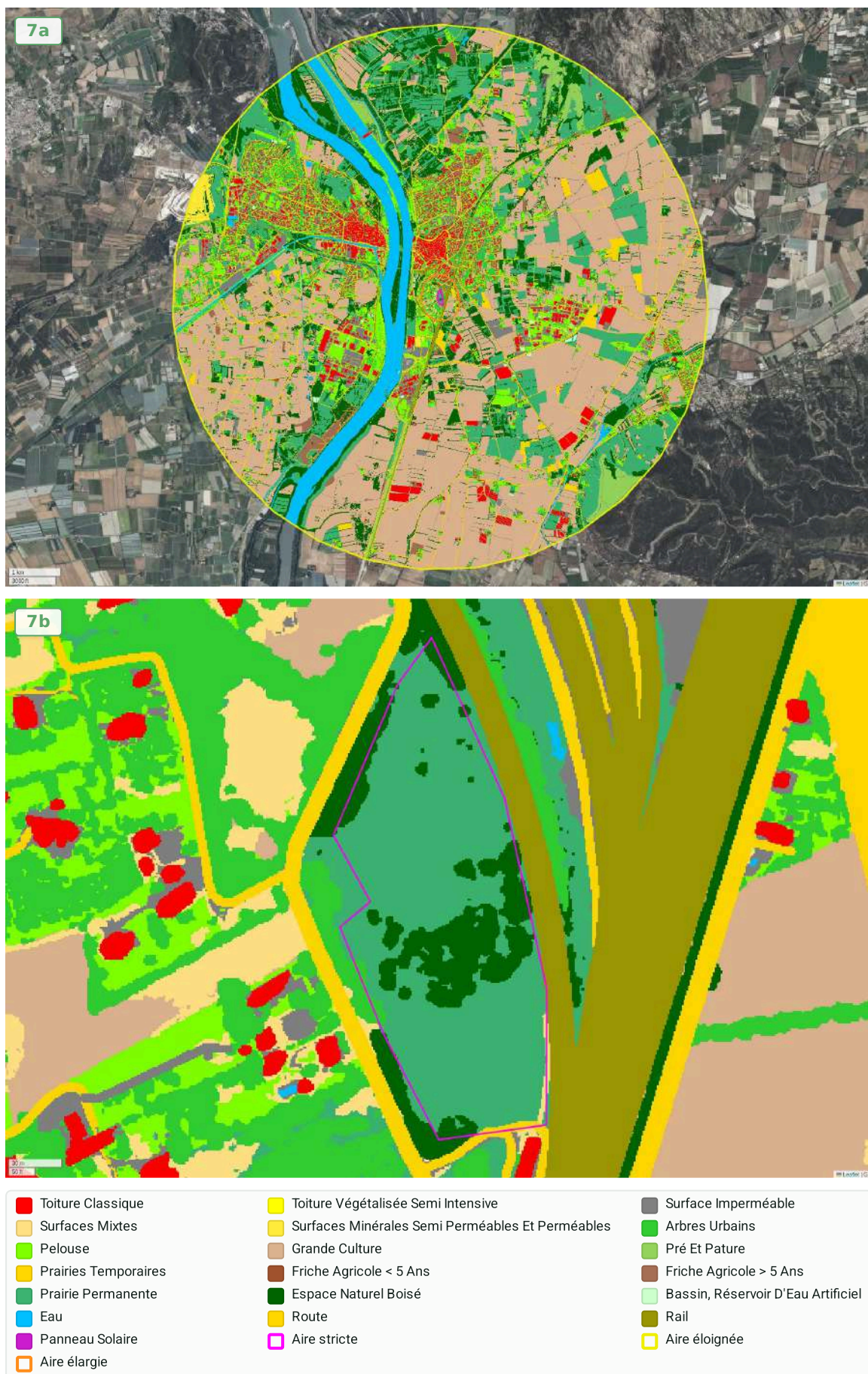
Abondance moyenne des espèces

Le Mean Species Abundance (MSA) est un indicateur d'intégrité écologique exprimant, pour chaque pixel, la proportion moyenne d'abondance d'espèces restante par rapport à un état naturel de référence. Dans une approche fondée uniquement sur l'occupation du sol, les nombreuses classes détaillées de GLOBIO 3.5 sont regroupées en dix classes agrégées compatibles avec GLOBIO4, chacune associée à un coefficient MSA_LU issu des méta-analyses GLOBIO. Le MSA d'un pixel est directement égal au coefficient MSA_LU de sa classe d'usage du sol.

Le MSA global d'une zone d'étude est obtenu par une moyenne pondérée des valeurs pixelaires :

$$MSA_{global} = \frac{\sum(MSA_{LU_i} \times surface_i)}{\sum(surface_i)}$$

Cette version du MSA correspond à une implémentation simplifiée de GLOBIO, cohérente avec les pondérations officielles des classes d'usage du sol, mais sans les modules de pressions. Elle fournit une estimation robuste de l'état écologique basé uniquement sur l'occupation du sol, adaptée aux diagnostics rapides, aux analyses territoriales et aux projets où les données de pressions ne sont pas disponibles.



Cartes 7a–7b Carte d'occupation des sols (Green PRAXIS) dans les aires d'étude éloignée (a) et stricte (b)

La méthodologie du prédiagnostic écologique articule trois grandes étapes : l'acquisition des sources bibliographiques, le calcul des enjeux de conservation, et l'analyse des habitats potentiels d'espèces.

3.1 Sources bibliographiques

L'analyse repose sur la compilation de bases de données publiques et de référentiels scientifiques nationaux et régionaux.

3.1.1 Acquisition des données et statuts de protection et de conservation des habitats

Basée sur la nomenclature EUNIS 2012, la carte GP Eunis Habitats offre une modélisation précise des milieux naturels. Elle résulte de l'agrégation de sources variées telles que l'imagerie satellite Sentinel-2, les données OpenStreetMap et les référentiels nationaux comme la BD Forêt, la BD Topage ou le programme Carhab.

Cette cartographie présente une résolution spatiale oscillant entre 2 et 10 mètres selon l'origine des données exploitées. Une attention particulière est portée à l'aire élargie, correspondant à une zone de 300 mètres autour de l'aire stricte, où la précision est maximale et la mise à jour la plus récente. En revanche, pour les secteurs situés au-delà de ce périmètre, les informations peuvent dans certains cas dater de plusieurs années.

Afin d'évaluer le niveau d'enjeu de conservation des habitats, plusieurs sources réglementaires et scientifiques ont été utilisées :

PORTÉE	TEXTE CONCERNÉ
International	IUCN Red list of ecosystem
European	European Red List of Habitats
European	Habitats Directive
European	Habitats Directive (HIC marins)
National	Arrêté du 24 juin 2008 Zones humides
Regional	Les forêts méditerranéennes de France métropolitaine
Regional	Les littoraux méditerranéens de France métropolitaine. Vol.1 : dunes côtières et rivages sableux
Regional	Les littoraux méditerranéens de France métropolitaine Vol.2 : côtes rocheuses, rivages de galets et graviers
Red list	Les données patrimoniales issues en priorité des listes rouges locales, régionales puis nationales (sources: UICN France, MNHN, DREAL, FCBN, CEN)
	CATÉGORIES DE LA LISTE ROUGE UICN Non évalué Données insuffisantes Préoccupation mineure Quasi menacé Vulnérable En danger En danger critique Effondré NE DD LC NT VU EN CR CO

Table 3 Sources des statuts de réglementation et de conservation des habitats

3.1.2 Acquisition des données et statuts de protection et de conservation des espèces

La présence potentielle des espèces protégées, menacées et envahissantes pour chaque taxon est déterminée en croisant les observations réelles d'espèces (sources : GBIF et OpenObs) dans un rayon de 10km, les habitats pertinents pour chaque espèce, et les habitats cartographiés de l'aire stricte à l'aire étendue.

La présence d'une espèce sera considérée comme potentielle si elle est détectée dans un périmètre de 10 km et si un habitat de reproduction, d'alimentation ou de repos adéquat est détecté. Les tables suivantes détailleront pour chaque taxon les espèces potentiellement présentes sur l'aire stricte, et les cartes d'enjeu de conservation seront établies à partir des espèces potentielles de l'aire stricte à l'aire étendue.

Afin d'évaluer le niveau d'enjeu de conservation de chaque espèce, plusieurs sources réglementaires et scientifiques sont utilisées :

PORTÉE	TEXTE CONCERNÉ
<i>International</i>	Protocol concernant les zones spécialement protégées et la diversité biologique en Méditerranée - Annexe 3
<i>International</i>	Accord sur la conservation des population de chauve-souris européennes
<i>International</i>	Protocole d'accord portant mesures de conservation du courlis à bec grêle
<i>International</i>	Accord sur la Conservation des oiseaux d'eaux migrateurs africains et européens (AEWA)
<i>International</i>	Annexe 2 de la Convention sur la conservation des espèces migratrices d'animaux sauvages
<i>International</i>	Annexe 1 de la Convention sur la conservation des espèces migratrices d'animaux sauvages
<i>International</i>	Convention de Berne sur la conservation de la faune et des habitats naturels européens - Annexe 3
<i>International</i>	Convention de Berne sur la conservation de la faune et des habitats naturels européens - Annexe 2
<i>International</i>	Protocole concernant les zones spécialement protégées et la diversité biologique en Méditerranée - Annexe 2
<i>International</i>	Convention de Berne sur la conservation de la faune et des habitats naturels européens - Annexe 1
<i>European</i>	Règlement (UE) n° 1143/2014 relatif à la prévention et à la gestion de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes
<i>European</i>	Règlement d'exécution (UE) 2017/1263 de la Commission du 12 juillet 2017 portant mise à jour de la liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union établie par le règlement d'exécution (UE) 2016/1141 conformément au règlement (UE) n° 1143/2014 du Parlement européen et du Conseil
<i>European</i>	Règlement d'exécution (UE) 2016/1141 de la Commission du 13 juillet 2016 adoptant une liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union conformément au règlement (UE) n° 1143/2014 du Parlement européen et du Conseil
<i>European</i>	Règlement d'exécution (UE) 2022/1203 de la Commission du 12 juillet 2022 modifiant le règlement d'exécution (UE) 2016/1141 pour mettre à jour la liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union
<i>European</i>	Règlement d'exécution (UE) 2025/1422 de la Commission du 17 juillet 2025 modifiant le règlement d'exécution (UE) 2016/1141 pour mettre à jour la liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union
<i>European</i>	Règlement d'exécution (UE) 2019/1262 de la Commission du 25 juillet 2019 modifiant le règlement d'exécution (UE) 2016/1141 pour mettre à jour la liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union
<i>European</i>	Directive 2009/147/CE du Parlement européen et du Conseil du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages - Annexe 3.B
<i>European</i>	Directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages - Annexe 4

PORTÉE	TEXTE CONCERNÉ
<i>European</i>	Directive 2009/147/CE du Parlement européen et du Conseil du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages - Annexe 1
<i>European</i>	Directive 2009/147/CE du Parlement européen et du Conseil du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages - Annexe 3.A
<i>European</i>	Directive 2009/147/CE du Parlement européen et du Conseil du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages - Annexe 2.2
<i>European</i>	Directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages - Annexe 5
<i>European</i>	Directive 2009/147/CE du Parlement européen et du Conseil du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages - Annexe 2.1
<i>European</i>	Directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages - Annexe 2
<i>National</i>	Arrêté du 14 février 2018 relatif à la prévention de l'introduction et de la propagation des espèces végétales exotiques envahissantes sur le territoire métropolitain
<i>National</i>	Arrêté du 26 juin 1987 fixant la liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée
<i>National</i>	Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection - Article 6
<i>National</i>	Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection - Article 5
<i>National</i>	Arrêté du 21 juillet 1983 relatif à la protection des écrevisses autochtones
<i>National</i>	Arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection - Article 2
<i>National</i>	Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection - Article 2
<i>National</i>	Arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection - Article 3
<i>National</i>	Arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des mollusques protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection - Article 2
<i>National</i>	Arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des mollusques protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection - Article 3
<i>National</i>	Arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des mollusques protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection - Article 4
<i>National</i>	Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection - Article 2
<i>National</i>	Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection - Article 3
<i>National</i>	Arrêté du 9 juillet 1999 fixant la liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département
<i>National</i>	Interdiction de la perturbation intentionnelle du gypaète barbu
<i>National</i>	Arrêté du 14 février 2018 relatif à la prévention de l'introduction et de la propagation des espèces végétales exotiques envahissantes sur le territoire métropolitain
<i>National</i>	Arrêté du 14 février 2018 relatif à la prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire métropolitain
<i>National</i>	-
<i>National</i>	Arrêté du 20 décembre 2004 relatif à la protection de l'espèce <i>Acipenser sturio</i>

PORTÉE	TEXTE CONCERNÉ
<i>National</i>	THEVENOT J. 2014. Liste de référence des espèces de vertébrés introduits en France métropolitaine élaborée dans le cadre de la méthodologie de hiérarchisation des espèces invasives. Rapport d'étape n°1. Service du Patrimoine Naturel, Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 23 p + annexe.
<i>National</i>	Arrêté du 29 octobre 2009 relatif à la protection et à la commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire national - Article 3
<i>National</i>	Arrêté du 29 octobre 2009 relatif à la protection et à la commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire national - Article 4
<i>National</i>	Arrêté du 29 octobre 2009 relatif à la protection et à la commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire national - Article 5
<i>National</i>	Arrêté du 24 avril 1979 fixant la liste des escargots dont le ramassage et la cession à titre gratuit ou onéreux peuvent être interdits ou autorisés
<i>National</i>	Thomas de Solan, Aurélien Caillon, Yohann Soubeyran, Guillaume Fried, Arnaud Albert. Projet CLEVER. Evaluation des impacts environnementaux des plantes exotiques envahissantes de France hexagonale avec les méthodes EICAT et EICAT+. Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique; Office Français de la Biodiversité; Comité Français de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature; Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES); Réseau des Conservatoires Botaniques Nationaux. 2024. (hal-04849573)
<i>National</i>	Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection - Article 1
<i>National</i>	Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection - Article 4
<i>National</i>	Arrêté du 26 décembre 2012 relatif au classement dans la liste des dangers sanitaires du frelon asiatique
<i>National</i>	Annexe à l'arrêté du 6 janvier 2020 fixant la liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil National de la Protection de la Nature
<i>National</i>	Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection - Article 2
<i>National</i>	Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection - Article 3
<i>National</i>	Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection - Article 4
<i>National</i>	Arrêté du 8 décembre 1988 fixant la liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire national
<i>Regional</i>	Liste Rouge Régionale PACA (oiseaux migrants)(2020)
<i>Regional</i>	Liste Rouge Régionale PACA (oiseaux nicheurs)(2020)
<i>Regional</i>	Liste Rouge Régionale PACA (oiseaux hivernants)(2020)
<i>Subcontinental</i>	Liste rouge des mammifères du bassin Méditerranéen
<i>Local</i>	Hiérarchisation des enjeux de conservation de la flore en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Table 4 Sources des statuts de réglementation et de conservation des espèces

3.2 Calcul des enjeux de conservation

ENJEU	TRÈS FORT	FORT	MODÉRÉ	FAIBLE	TRÈS FAIBLE	NÉGLIGEABLE	INDÉTERMINÉ
Listerouge	RE / CR	EN	VU	NT	LC	NA / –	DD / NE
Réglem. Habitats	HIC*	HIC	Wetlands				
Réglem. Espèces		NM / CNPN	Protections* DH / DO Ann. I**				

Table 5 Correspondances du niveau d'enjeu de conservation régional avec les statuts patrimoniaux et réglementaires

Les 18 régions françaises au 1^{er} janvier 2016 sont prises en compte. Pour une espèce présentant des statuts de conservation différents dans les anciennes régions formant une région nouvelle, le statut le plus élevé est retenu.

Pour tous les taxons, l'inscription d'une espèce sur la [liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France](#) (« NM ») et sur la [liste des espèces dites « CNPN »](#) induit *a minima* un niveau d'enjeu fort.

Pour les plantes, les invertébrés et les poissons, le statut UICN pouvant s'avérer incomplet, la directive Habitats et les statuts de protection nationaux sont pris en compte afin d'assigner un niveau d'enjeu *a minima* modéré pour ces groupes taxonomiques.

**** Pour les oiseaux**, l'inscription d'une espèce à [l'annexe I de la Directive Oiseaux](#) induit *a minima* un niveau d'enjeu modéré.

L'enjeu de conservation sur site est similaire à l'enjeu de conservation régional lorsque l'espèce se reproduit potentiellement sur site, diminue d'un niveau lorsqu'elle s'y alimente et de deux niveaux si elle s'y repose uniquement.

Toutes les espèces protégées potentiellement présentes dans l'aire stricte sont listées dans les tables de statuts réglementaires, mais les tables d'enjeu de conservation pourront lister soit uniquement les espèces dont l'enjeu de conservation sur site est supérieur à "modéré" (par défaut), soit la totalité des espèces. Pour chaque taxon, l'information (affichage par défaut ou détaillé des espèces) est présentée au début du paragraphe.

Les cartographies de spatialisation des enjeux de conservation sont filtrées pour n'afficher que les espèces dont les habitats affiliés sont protégés réglementairement.

Les observations d'individus domestiqués ou plantés sont filtrées pour ne tenir compte que des populations sauvages dans les calculs d'enjeu de conservation.

3.3 Habitats potentiels des espèces

Pour chaque espèce à enjeu observée dans un rayon de 10 km, les habitats de reproduction, d'alimentation et de repos sont obtenus : soit via la base de données **HABREF v.07** du Muséum Nationale d'Histoire Naturelle, soit par data mining à l'aide de **LLMs** (Large Language Models) si la donnée n'est pas disponible dans Habref, et corrigée manuellement si nécessaire (**GP Expert**). Au vu du nombre d'espèces d'invertébrés, la recherche des habitats préférentiels est rapportée au genre et limitée aux espèces dont l'enjeu est supérieur ou égal à modéré. Si le niveau de confiance est insuffisant, l'espèce n'est pas incluse dans nos analyses et est listée en annexe.

La présence potentielle de l'espèce sur l'aire d'étude stricte est ensuite déterminée par croisement entre les exigences écologiques de l'espèce et la cartographie des habitats EUNIS.

TAXON	OBSERVATIONS DANS UN RAYON DE 10 KM	ESPÈCES DANS UN RAYON DE 10 KM	ESPÈCES POTENTIELLES DANS L'AIRE STRICTE	ESPÈCES À ENJEU POTENTIELLES SUR SITE	ESPÈCES INVASIVES POTENTIELLES SUR SITE
 Amphibiens	77	9	2	0	0
 Chauves-souris	0	13	3	0	0
 Oiseaux	4 694	205	44	15	0
 Invertébrés	1 444	434	132	4	1
 Mammifères	85	15	4	0	0
 Flore	5 048	769	136	6	8
 Reptiles	86	18	2	0	0
 Poissons	7	11	0	0	0

Table 6 Sommaire des espèces potentielles

4.1 Habitats

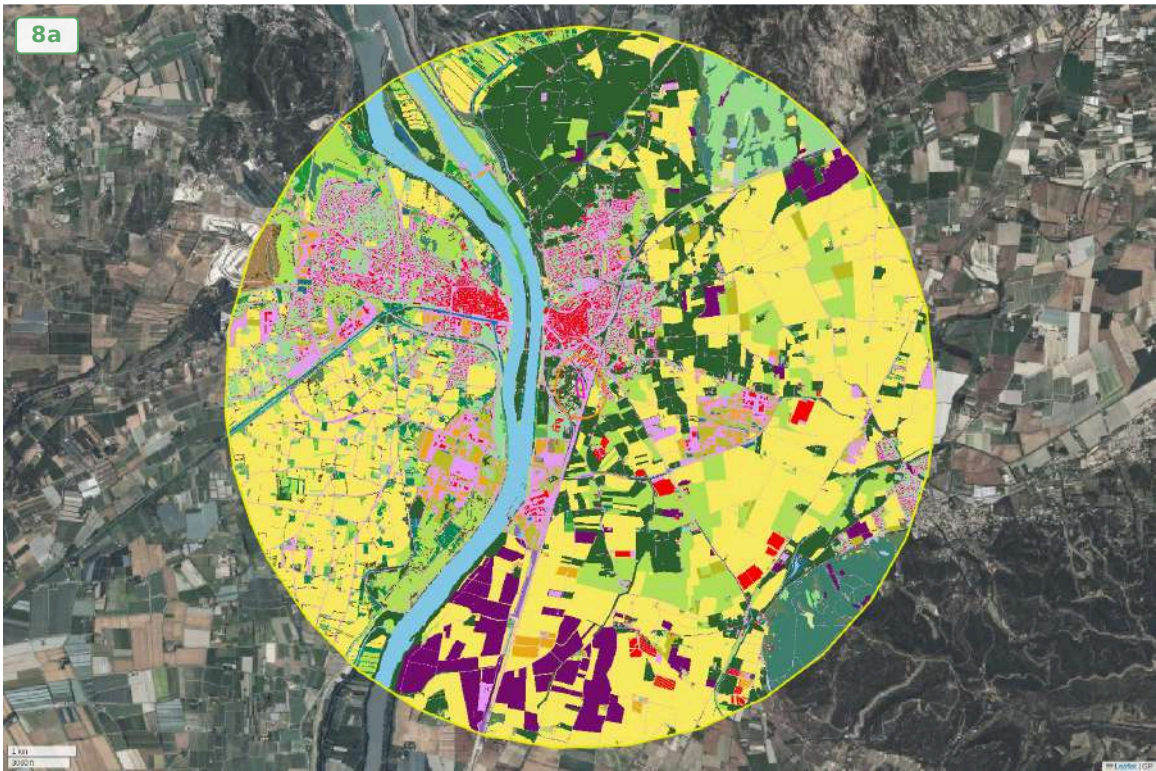
4.1.1 Cartographie des habitats

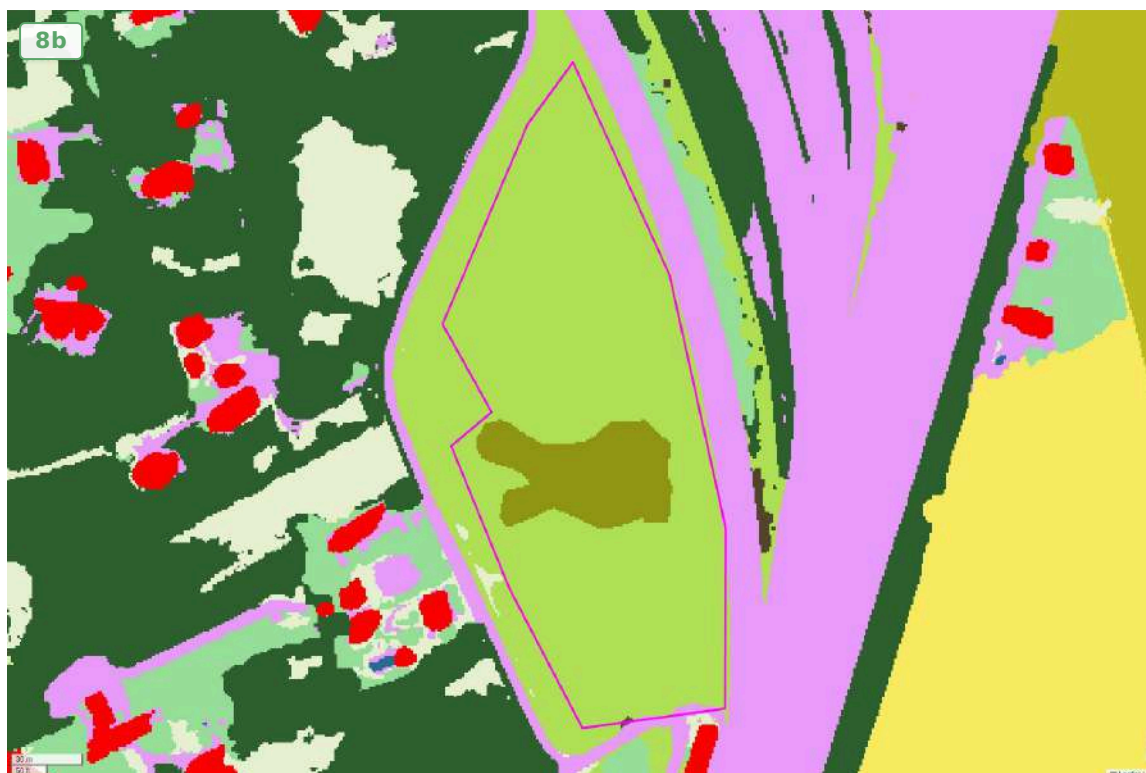
L'aire d'étude stricte comprend 2 types d'habitats.

HABITAT	CODE EUNIS	AIRE (HA)	%	STATUT	ENJEU
Prairies de fauche de basse et moyenne altitudes	E2.2	1.82	87%	HIC*	Modéré
Fourrés caducifoliés subméditerranéens	F3.2	0.27	13%	-	—

* La catégorie d'habitats indiquée au niveau L2 ne présente pas d'enjeu en tant que telle, mais certains habitats contenus dans cette catégorie (niveau L3 ou plus) peuvent présenter l'enjeu indiqué. Une vérification sur le terrain est nécessaire pour trancher.

Table 7 Habitats naturels présents dans l'aire d'étude stricte





E2.1 Pâturages permanents mésotroph...	X22/X24 Jardins et parcs urbains	J5.4 Eaux courantes très artificiel...
G5 Alignements d'arbres, petits b...	H5.6 Zones piétinées	J4.2 Réseaux routiers
E3 Prairies humides et prairies h...	J1.1 Bâtiments résidentiels des vil...	G4 Formations mixtes d'espèces ca...
G3.7 Pinèdes méditerranéennes plani...	X13/X16 Terrains faiblement boisés	C2.3 Cours d'eau permanents non sou...
J1.3 Bâtiments publics des zones ur...	G5.8 Coupes forestières récentes	G1.7 Forêts caducifoliées thermophi...
G2.1 Forêts de Quercus sempervirent...	I1.1 Monocultures intensives	FB.4 Vignobles
G3 Forêts de conifères	C1.2 Lacs, étangs et mares mésotrop...	J1.2 Bâtiments résidentiels des vil...
X25 Jardins domestiques des villag...	E2.7 Prairies mésiques non gérées	G Boissements, forêts et autres h...
C2 Eaux courantes de surface	J5.3 Eaux stagnantes très artificie...	G2 Forêts de feuillus semperviren...
E2.6 Prairies améliorées, réensem...	E2.2 Prairies de fauche de basse et...	G1 Forêts de feuillus caducifolié...
G1/G2 Forêts de feuillus	X23 Grands jardins non domestiques	I1.5 Friches, jachères ou terres ar...
C3.5 Berges périodiquement inondées...	I1 Cultures et jardins maraîchers	J4.3 Réseaux ferroviaires
E1.2 Pelouses calcaires vivaces et ...	G1.D Vergers d'arbres fruitiers et ...	E5.1 Végétations herbacées anthropi...
J3.2 Sites d'extraction minière à c...	J6.3 Déchets organiques non agricol...	X37 Panneau solaire
F5.1 Matorrals arborescents	E1.3 Pelouses xériques méditerranée...	G2.9 Vergers et bosquets sempervire...
F5.4 Fourrés à Spartium junceum	F3.2 Fourrés caducifoliés submédite...	G1.3 Forêts riveraines méditerranée...
F6.1 Garrigues occidentales	J Zones bâties, sites industriel...	J1.4 Sites industriels et commercia...
J2.1 Habitats résidentiels dispersé...	J2.3 Sites industriels et commercia...	J2.2 Bâtiments ruraux publics
Aire stricte	Aire éloignée	Aire élargie

Cartes 8a–8b Habitats EUNIS dans les aires d'étude éloignée (a) et stricte (b)

4.1.2 Spatialisation des enjeux habitats

L'aire d'étude stricte comprend 1 habitat à enjeu modéré.

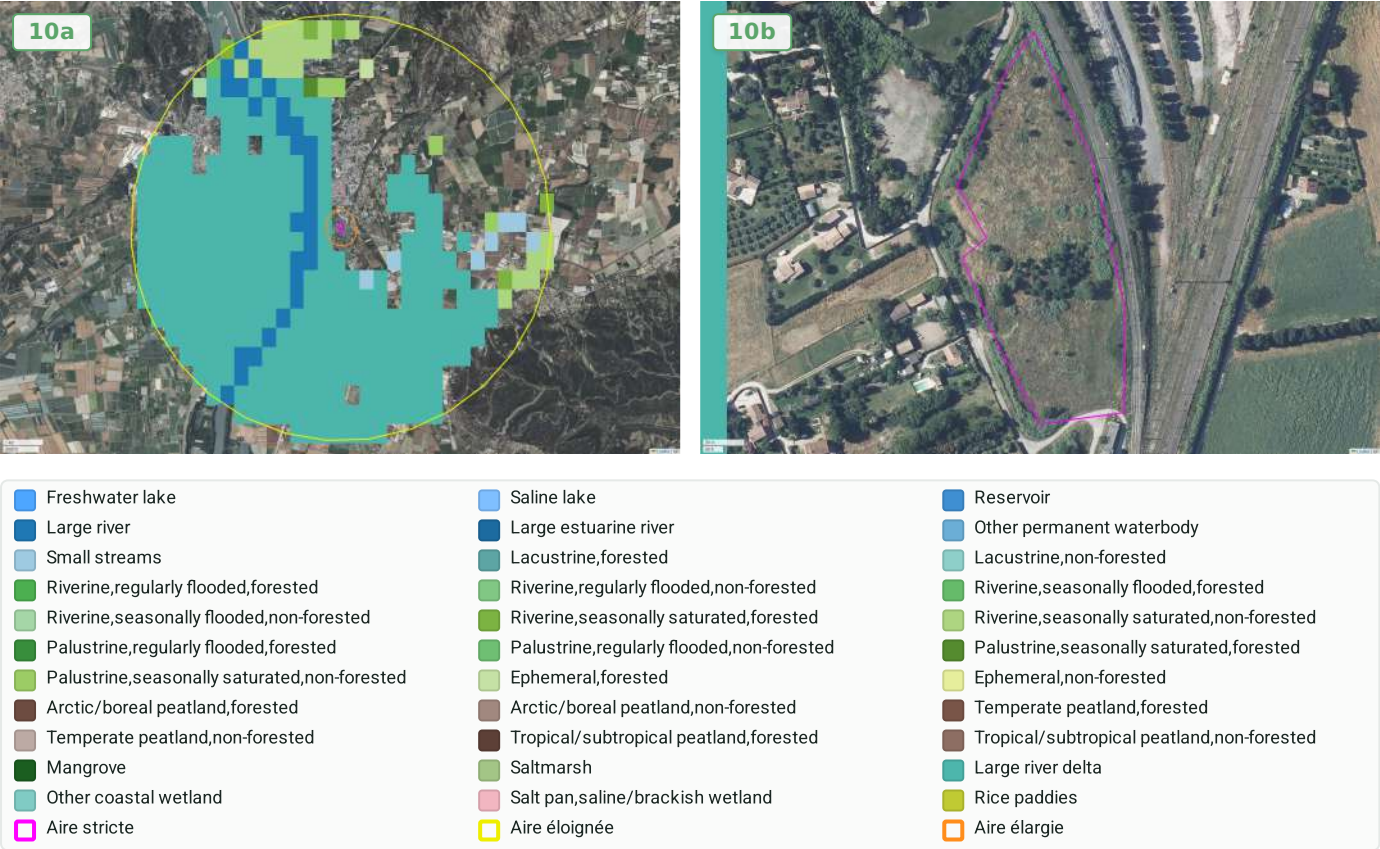


Carte 9 *Spatialisation des enjeux habitats sur l'aire d'étude stricte*

4.2 Zones et milieux humides

4.2.1 Zones humides effectives

La base de données mondiale sur les lacs et les zones humides ([GLWD version 2](#) ; [Lehner et al., 2025](#)) produit une carte mondiale continue et complète des eaux de surface intérieures classées en 7 types de plans d'eau et 26 types de zones humides. GLWD v2 a été développée en harmonisant les sources de données satellitaires et de terrain disponibles sur les écosystèmes aquatiques pour la période de 1990 à 2020.



Cartes 10a–10b Lacs et Zones Humides Globales (GLWD v2) de l'aire d'étude éloignée et stricte (source : [HydroSheds.org](#)) dans les aires d'étude éloignée (a) et stricte (b)

4.3 Vue d'ensemble par groupe taxonomique

Synthèse du nombre d'espèces potentielles, à enjeu et invasives identifiées pour chaque groupe taxonomique sur l'aire d'étude stricte. Les fiches détaillées suivent.

 Flore L'aire d'étude stricte comprend sur site 3 espèces potentielles de plantes à enjeu fort et 3 espèces potentielles de plantes à enjeu modéré.	136 POT. 6 ENJEU 8 EEE
 Oiseaux L'aire d'étude stricte comprend sur site 1 espèce potentielle d'oiseaux à enjeu fort et 4 espèces potentielles d'oiseaux à enjeu modéré.	44 POT. 5 ENJEU 0 EEE
 Chauves-souris L'aire d'étude stricte ne comprend aucune de chauves-souris à enjeu modéré, fort ou très fort.	3 POT. 0 ENJEU 0 EEE
 Mammifères non-volants L'aire d'étude stricte ne comprend aucune de mammifères à enjeu modéré, fort ou très fort.	4 POT. 0 ENJEU 0 EEE
 Amphibiens L'aire d'étude stricte ne comprend aucune d'amphibiens à enjeu modéré, fort ou très fort.	2 POT. 0 ENJEU 0 EEE
 Reptiles L'aire d'étude stricte ne comprend aucune de reptiles à enjeu modéré, fort ou très fort.	2 POT. 0 ENJEU 0 EEE
 Invertébrés L'aire d'étude stricte comprend sur site 2 espèces potentielles d'insectes à enjeu modéré.	132 POT. 2 ENJEU 1 EEE
 Poissons L'aire d'étude stricte ne comprend aucune de poissons à enjeu modéré, fort ou très fort.	0 POT. 0 ENJEU 0 EEE

4.4 Flore

SUR SITE :

136 Potentielles

6 À enjeu

8 EEE

4.4.1 Enjeux de conservation régionaux

Laire d'étude stricte comprend 6 espèces potentielles de plantes à enjeu régional.

Affichage détaillé : 136 sur 136 espèces

LR = Liste Rouge · Monde = Internationale · Euro. = Européenne · Nat. = Nationale · Rég. = Région · Nich. = Nicheur · Hiv. = Hivernant · Vis. = Visiteur

NOM LATIN	NOM COMMUN	CONV. INTER.	DIR. EURO.	PROT.	CNPN	ZNIEFF	LR NAT.	LR RÉG.	ENJEU RÉG.
<i>Trifolium resupinatum</i>	Trèfle renversé	-	-	-	Non	Oui	LC	EN	Fort
<i>Lomelosia stellata</i>	Lomélosie étoilée	-	-	-	Non	Oui	LC	EN	Fort
<i>Malva punctata</i>	Mauve ponctuée	-	-	RV93	Non	Oui	LC	EN	Fort
<i>Rosa gallica</i>	Rose de France	-	-	NV2	Non	Oui	LC	Non	Modéré
<i>Vitis gmelinii</i>		-	-	PN Art. 1	Non	Oui	LC	Non	Modéré
<i>Phalaris aquatica</i>	Alpiste aquatique	-	-	RV93	Non	Oui	LC	Non	Modéré
<i>Malva sylvestris</i>	Mauve sylvestre	-	-	-	Non	Non	LC	Non	Très faible
<i>Tanacetum vulgare</i>	Tanaisie commune	-	-	-	Non	Oui	LC	Non	Très faible
<i>Stachelia dubia</i>	Stéhéline douteuse	-	-	-	Non	Oui	LC	Non	Très faible
<i>Poterium verrucosum</i>	Potérium verruqueux	-	-	-	Non	Oui	LC	Non	Très faible
<i>Vitis vinifera</i>	Vigne	-	-	-	Non	Non	LC	Non	Très faible
<i>Artemisia campestris</i>	Armoise champêtre	-	-	-	Non	Oui	LC	Non	Très faible
<i>Veronica polita</i>	Véronique luisante	-	-	-	Non	Non	LC	Non	Très faible
<i>Sonchus tenerrimus</i>	Laiteron très tendre	-	-	-	Non	Non	LC	Non	Très faible
<i>Fraxinus ornus</i>	Orne	-	-	-	Non	Non	LC	Non	Très faible
<i>Ligustrum vulgare</i>	Troène commun	-	-	-	Non	Non	LC	Non	Très faible
<i>Rhaponticum coniferum</i>	Rhapontic conifère	-	-	-	Non	Oui	LC	Non	Très faible
<i>Euonymus europaeus</i>	Fusain d'Europe	-	-	-	Non	Non	LC	Non	Très faible
<i>Ajuga reptans</i>	Bugle rampante	-	-	-	Non	Non	LC	Non	Très faible
<i>Picris hieracioides</i>	Picride fausse épervière	-	-	-	Non	Non	LC	Non	Très faible
<i>Crepis foetida</i>	Crépide fétide	-	-	-	Non	Oui	LC	Non	Très faible
<i>Stachys recta</i>	Épiaire droit	-	-	-	Non	Oui	LC	Non	Très faible
<i>Cuscuta epithymum</i>	Cuscute du thym	-	-	-	Non	Oui	LC	Non	Très faible
<i>Lotus dorycnium</i>	Lotier dorycnie	-	-	-	Non	Oui	LC	Non	Très faible
<i>Cytisophyllum sessilifolium</i>	Cytisophylle à feuilles sessiles	-	-	-	Non	Oui	LC	Non	Très faible
<i>Medicago polymorpha</i>	Luzerne polymorphe	-	-	-	Non	Oui	LC	Non	Très faible
<i>Humulus lupulus</i>	Houblon lupulin	-	-	-	Non	Non	LC	Non	Très faible

PARTIE 4 · ENJEUX POTENTIELS SUR SITE (SUITE)

NOM LATIN	NOM COMMUN	CONV. INTER.	DIR. EURO.	PROT.	CNPN	ZNIEFF	LR NAT.	LR RÉG.	ENJEU RÉG.
<i>Buxus sempervirens</i>	Buis toujours vert	-	-	-	Non	Oui	LC	Non	Très faible
<i>Rubus caesius</i>	Ronce bleue	-	-	-	Non	Oui	LC	Non	Très faible
<i>Rubus ulmifolius</i>	Ronce à feuilles d'Orme	-	-	-	Non	Non	LC	Non	Très faible
<i>Rosa agrestis</i>	Rosier agreste	-	-	-	Non	Oui	LC	Non	Très faible
<i>Prunus mahaleb</i>	Prunier mahaleb	-	-	-	Non	Oui	LC	Non	Très faible
<i>Iberis pinnata</i>	Ibérie pennée	-	-	-	Non	Oui	LC	Non	Très faible
<i>Prunus spinosa</i>	Prunier épineux	-	-	-	Non	Non	LC	Non	Très faible
<i>Ranunculus bulbosus</i>	Renoncule bulbeuse	-	-	-	Non	Non	LC	Non	Très faible
<i>Clematis vitalba</i>	Clématite des haies	-	-	-	Non	Non	LC	Non	Très faible
<i>Daucus carota</i>	Carotte sauvage	-	-	-	Non	Non	LC	Non	Très faible
<i>Biscutella lima</i>	Biscutella lime	-	-	-	Non	Oui	LC	Non	Très faible
<i>Euphorbia characias</i>	Euphorbe characias	-	-	-	Non	Oui	LC	Non	Très faible
<i>Cornus sanguinea</i>	Cornouiller sanguin	-	-	-	Non	Non	LC	Non	Très faible
<i>Chenopodium album</i>	Chénopode blanc	-	-	-	Non	Non	LC	Non	Très faible
<i>Knautia integrifolia</i>	Knautie à feuilles entières	-	-	-	Non	Oui	LC	Non	Très faible
<i>Silene latifolia</i>	Silène à feuilles larges	-	-	-	Non	Non	LC	Non	Très faible
<i>Euphorbia cyparissias</i>	Euphorbe petit-cyprès	-	-	-	Non	Non	LC	Non	Très faible
<i>Cynoglossum cheirifolium</i>	Cynoglosse à feuilles de giroflée	-	-	-	Non	Oui	LC	Non	Très faible
<i>Orobancha minor</i>	Orobanche à petites fleurs	-	-	-	Non	Oui	LC	Non	Très faible
<i>Pyrus spinosa</i>	Poirier épineux	-	-	-	Non	Non	LC	Non	Très faible
<i>Bromopsis erecta</i>	Brome érigé	-	-	-	Non	Non	LC	Non	Très faible
<i>Smilax aspera</i>	Salsepareille rude	-	-	-	Non	Oui	LC	Non	Très faible
<i>Himantoglossum robertianum</i>	Himantoglosse de Robert	-	-	-	Non	Oui	LC	Non	Très faible
<i>Trifolium repens</i>	Trèfle rampant	-	-	-	Non	Non	LC	Non	Très faible
<i>Lotus corniculatus</i>	Lotier corniculé	-	-	-	Non	Non	LC	Non	Très faible
<i>Myosotis arvensis</i>	Myosotis des champs	-	-	-	Non	Non	LC	Non	Très faible
<i>Coronilla varia</i>	Coronille variée	-	-	-	Non	Oui	LC	Non	Très faible
<i>Lotus hirsutus</i>	Lotier hirsute	-	-	-	Non	Oui	LC	Non	Très faible
<i>Linum campanulatum</i>	Lin campanulé	-	-	-	Non	Oui	LC	Non	Très faible
<i>Plantago media</i>	Plantain moyen	-	-	-	Non	Oui	LC	Non	Très faible
<i>Colutea arborescens</i>	Baguenaudier	-	-	-	Non	Oui	LC	Non	Très faible
<i>Cotinus coggygria</i>	Arbre à perruque	-	-	-	Non	Oui	LC	Non	Très faible
<i>Pistacia terebinthus</i>	Pistachier térébinthe	-	-	-	Non	Oui	LC	Non	Très faible
<i>Fumana ericifolia</i>	Fumana à feuilles de bruyère	-	-	-	Non	Oui	LC	Non	Très faible
<i>Ruta angustifolia</i>	Rue à feuilles étroites	-	-	-	Non	Oui	LC	Non	Très faible
<i>Anemone hortensis</i>	Anémone des jardins	-	-	-	Non	Non	LC	Non	Très faible
<i>Echium aspernum</i>	Vipérine très rude	-	-	-	Non	Oui	LC	Non	Très faible



PARTIE 4 · ENJEUX POTENTIELS SUR SITE (SUITE)

NOM LATIN	NOM COMMUN	CONV. INTER.	DIR. EURO.	PROT.	CNPN	ZNIEFF	LR NAT.	LR RÉG.	ENJEU RÉG.
<i>Salvia pratensis</i>	Sauge des prés	-	-	-	Non	Oui	LC	Non	Très faible
<i>Cynoglossum creticum</i>	Cynoglosse de Crète	-	-	-	Non	Oui	LC	Non	Très faible
<i>Plumbago europaea</i>	Dentelaire d'Europe	-	-	-	Non	Oui	LC	Non	Très faible
<i>Cephalaria leucantha</i>	Céphalaire à fleurs blanches	-	-	-	Non	Oui	LC	Non	Très faible
<i>Crepis setosa</i>	Crépide hérissée	-	-	-	Non	Oui	LC	Non	Très faible
<i>Coronilla glauca</i>	Coronille glauque	-	-	-	Non	Oui	LC	Non	Très faible
<i>Equisetum arvense</i>	Prêle des champs	-	-	-	Non	Non	LC	Non	Très faible
<i>Poterium sanguisorba</i>	Potérium sanguisorbe	-	-	-	Non	Non	LC	Non	Très faible
<i>Tragopogon dubius</i>	Salsifis douteux	-	-	-	Non	Oui	LC	Non	Très faible
<i>Quercus pubescens</i>	Chêne pubescent	-	-	-	Non	Oui	LC	Non	Très faible
<i>Clinopodium vulgare</i>	Clinopode commun	-	-	-	Non	Oui	LC	Non	Très faible
<i>Silene italica</i>	Silène d'Italie	-	-	-	Non	Oui	LC	Non	Très faible
<i>Orchis purpurea</i>	Orchis pourpre	-	-	-	Non	Oui	LC	Non	Très faible
<i>Galium verum</i>	Gaillet vrai	-	-	-	Non	Non	LC	Non	Très faible
<i>Erodium ciconium</i>	Érodium bec-de-cigogne	-	-	-	Non	Oui	LC	Non	Très faible
<i>Teucrium chamaedrys</i>	Germandrée petit-chêne	-	-	-	Non	Oui	LC	Non	Très faible
<i>Rhamnus saxatilis</i>	Nerprun des rochers	-	-	-	Non	Oui	LC	Non	Très faible
<i>Medicago sativa</i>	Luzerne cultivée	-	-	-	Non	Non	LC	Non	Très faible
<i>Ophrys aranifera</i>	Ophrys araignée	-	-	-	Non	Oui	LC	Non	Très faible
<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine à un style	-	-	-	Non	Oui	LC	Non	Très faible
<i>Acer monspessulanum</i>	Érable de Montpellier	-	-	-	Non	Oui	LC	Non	Très faible
<i>Silene vulgaris</i>	Silène commun	-	-	-	Non	Non	LC	Non	Très faible
<i>Crucianella angustifolia</i>	Crucianelle à feuilles étroites	-	-	-	Non	Oui	LC	Non	Très faible
<i>Galium album</i>	Gaillet blanc	-	-	-	Non	Non	LC	Non	Très faible
<i>Asparagus acutifolius</i>	Asperge à feuilles aiguës	-	-	-	Non	Oui	LC	Non	Très faible
<i>Arrhenatherum elatius</i>	Fromental élevé	-	-	-	Non	Non	LC	Non	Très faible
<i>Festuca rubra</i>	Fétuque rouge	-	-	-	Non	Non	LC	Non	Très faible
<i>Dactylis glomerata</i>	Dactyle aggloméré	-	-	-	Non	Non	LC	Non	Très faible
<i>Holcus lanatus</i>	Houlque laineuse	-	-	-	Non	Non	LC	Non	Très faible
<i>Schedonorus arundinaceus</i>	Schédonore roseau	-	-	-	Non	Non	LC	Non	Très faible
<i>Lolium perenne</i>	Ivraie vivace	-	-	-	Non	Non	LC	Non	Très faible
<i>Agrostis stolonifera</i>	Agrostide stolonifère	-	-	-	Non	Non	LC	Non	Très faible
<i>Carex muricata</i>	Laiche épineuse	-	-	-	Non	Non	LC	Non	Très faible
<i>Cladium mariscus</i>	Marisque	-	-	-	Non	Oui	LC	Non	Très faible
<i>Dioscorea communis</i>	Dioscorée commune	-	-	-	Non	Oui	LC	Non	Très faible
<i>Coris monspeliensis</i>	Coris de Montpellier	-	-	-	Non	Non	LC	Non	Très faible
<i>Muscari neglectum</i>	Muscari négligé	-	-	-	Non	Oui	LC	Non	Très faible



NOM LATIN	NOM COMMUN	CONV. INTER.	DIR. EURO.	PROT.	CNPN	ZNIEFF	LR NAT.	LR RÉG.	ENJEU RÉG.
<i>Ornithogalum divergens</i>	Ornithogale divergent	-	-	-	Non	Oui	LC	Non	Très faible
<i>Asphodelus ayardii</i>	Asphodèle d'Ayard	-	-	-	Non	Oui	LC	Non	Très faible
<i>Cytisus scoparius</i>	Cytise à balais	-	-	-	Non	Non	LC	Non	Très faible
<i>Papaver somniferum</i>	Pavot somnifère	-	-	-	Non	Non	LC	Non	Très faible
<i>Viburnum lantana</i>	Viorne lantane	-	-	-	Non	Non	LC	Non	Très faible
<i>Sambucus nigra</i>	Sureau noir	-	-	-	Non	Non	LC	Non	Très faible
<i>Knautia arvensis</i>	Knautie des champs	-	-	-	Non	Non	LC	Non	Très faible
<i>Geranium dissectum</i>	Géranium découpé	-	-	-	Non	Non	LC	Non	Très faible
<i>Geranium purpureum</i>	Géranium pourpre	-	-	-	Non	Oui	LC	Non	Très faible
<i>Rubia peregrina</i>	Garance voyageuse	-	-	-	Non	Oui	LC	Non	Très faible
<i>Delphinium fissum</i>	Dauphinelle fendue	-	-	-	Non	Oui	LC	Non	Très faible
<i>Asplenium ceterach</i>	Doradille cétérac	-	-	-	Non	Oui	LC	Non	Très faible
<i>Hippocrepis emerus</i>	Hippocrélide faux baguenaudier	-	-	-	Non	Oui	LC	Non	Très faible
<i>Syringa vulgaris</i>	Lilas commun	-	-	-	Non	Non	NA	Non	Négligeable
<i>Petasites pyrenaicus</i>	Pétasite des Pyrénées	-	-	-	Non	Non	NA	Non	Négligeable
<i>Cercis siliquastrum</i>	Arbre de Judée	-	-	-	Non	Non	NA	Non	Négligeable
<i>Mirabilis jalapa</i>	Belle-de-nuit	-	-	-	Non	Non	NA	Non	Négligeable
<i>Ceratochloa cathartica</i>	Brome cathartique	-	-	-	Non	Non	NA	Non	Négligeable
<i>Agave americana</i>	Agave d'Amérique	-	-	-	Non	Non	NA	Non	Négligeable
<i>Datura stramonium</i>	Datura	-	-	-	Non	Oui	NA	Non	Négligeable
<i>Solanum pseudocapsicum</i>	Morelle faux piment	-	-	-	Non	Non	NA	Non	Négligeable
<i>Vicia faba</i>	Vesce fève	-	-	-	Non	Non	NA	Non	Négligeable
<i>Egeria densa</i>	Égérie dense	-	-	-	Non	Non	NA	Non	Négligeable
<i>Phytolacca americana</i>	Phytolaque d'Amérique	-	-	-	Non	Non	NA	Non	Négligeable
<i>Crataegus azarolus</i>	Aubépine azérolier	-	-	-	Non	Non	NA	Non	Négligeable
<i>Erigeron annuus</i>	Érigéron annuel	-	-	-	Non	Non	NA	Non	Négligeable
<i>Araujia sericifera</i>	Araujie à soies	-	-	-	Non	Non	NA	Non	Négligeable
<i>Senecio angulatus</i>	Séneçon anguleux	-	-	-	Non	Non	NA	Non	Négligeable
<i>Sternbergia lutea</i>	Sternbergie jaune	-	-	-	Non	Non	NA	Non	Négligeable
<i>Microthlaspi erraticum</i>	tabouret perfolié	-	-	-	Non	Non	-	Non	Indéterminé
<i>Bryonia dioica</i>	Bryone dioïque	-	-	-	Non	Non	-	Non	Indéterminé
<i>Ziziphus jujuba</i>	Jujubier	-	-	-	Non	Non	-	Non	Indéterminé
<i>Tristagma uniflorum</i>	Tristagma à une fleur	-	-	-	Non	Non	-	Non	Indéterminé
<i>Bartsia trixago</i>	Bartsie trixago	-	-	-	Non	Non	-	Non	Indéterminé
<i>Cota tinctoria</i>	Anthémide des teinturiers	-	-	-	Non	Oui	DD	Non	Indéterminé

Table 8 Statuts de protection et enjeux patrimoniaux des plantes de l'aire d'étude stricte

4.4.2 Enjeux de conservation sur site

Laire d'étude stricte comprend sur site 3 espèces potentielles de plantes à enjeu fort et 3 espèces potentielles de plantes à enjeu modéré.

Affichage détaillé : 136 sur 136 espèces

IMAGE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM COMMUN	ACTIVITÉ SUR SITE	MILIEU SUR SITE	SURFACE (HA)	ENJEU RÉG.	ENJEU SITE
	<i>Trifolium resupinatum</i>	Trèfle renversé	Reproduction	E2.2	1.8	Fort	Fort
	<i>Malva punctata</i>	Mauve ponctuée	Reproduction	E2.2	1.8	Fort	Fort
	<i>Lomelosia stellata</i>	Lomélosie étoilée	Reproduction	F3.2	0.3	Fort	Fort
	<i>Phalaris aquatica</i>	Alpiste aquatique	Reproduction	E2.2	1.8	Modéré	Modéré
	<i>Rosa gallica</i>	Rose de France	Reproduction	F3.2	0.3	Modéré	Modéré
	<i>Vitis gmelinii</i>		Reproduction	F3.2	0.3	Modéré	Modéré
	<i>Rosa agrestis</i>	Rosier agreste	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Carex muricata</i>	Laiche épineuse	Reproduction	E2.2	1.8	Très faible	Très faible
	<i>Agrostis stolonifera</i>	Agrostide stolonifère	Reproduction	E2.2	1.8	Très faible	Très faible
	<i>Tragopogon dubius</i>	Salsifis douteux	Reproduction	E2.2	1.8	Très faible	Très faible
	<i>Rubus ulmifolius</i>	Ronce à feuilles d'Orme	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Humulus lupulus</i>	Houblon lupulin	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Stachys recta</i>	Épiaire droit	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Cuscuta epithymum</i>	Cuscute du thym	Reproduction	E2.2	1.8	Très faible	Très faible
	<i>Rubus caesius</i>	Ronce bleue	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Cytisophyllum sessilifolium</i>	Cytisophylle à feuilles sessiles	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Buxus sempervirens</i>	Buis toujours vert	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Medicago polymorpha</i>	Luzerne polymorphe	Reproduction	E2.2	1.8	Très faible	Très faible
	<i>Asparagus acutifolius</i>	Asperge à feuilles aiguës	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible

IMAGE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM COMMUN	ACTIVITÉ SUR SITE	MILIEU SUR SITE	SURFACE (HA)	ENJEU RÉG.	ENJEU SITE
	<i>Salvia pratensis</i>	Sauge des prés	Reproduction	E2.2	1.8	Très faible	Très faible
	<i>Sambucus nigra</i>	Sureau noir	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Ornithogalum divergens</i>	Ornithogale divergent	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Asphodelus ayardii</i>	Asphodèle d'Ayard	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Quercus pubescens</i>	Chêne pubescent	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Papaver somniferum</i>	Pavot somnifère	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Viburnum lantana</i>	Viome lantane	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Dioscorea communis</i>	Dioscorée commune	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Cladium mariscus</i>	Marisque	Reproduction	E2.2	1.8	Très faible	Très faible
	<i>Clinopodium vulgare</i>	Clinopode commun	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Geranium dissectum</i>	Géranium découpé	Reproduction	E2.2	1.8	Très faible	Très faible
	<i>Geranium purpureum</i>	Géranium pourpre	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Muscari neglectum</i>	Muscari négligé	Reproduction	E2.2	1.8	Très faible	Très faible
	<i>Rubia peregrina</i>	Garance voyageuse	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Galium album</i>	Gaillet blanc	Reproduction	E2.2	1.8	Très faible	Très faible
	<i>Knautia arvensis</i>	Knautie des champs	Reproduction	E2.2	1.8	Très faible	Très faible
	<i>Prunus mahaleb</i>	Prunier mahaleb	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Orobancha minor</i>	Orobanche à petites fleurs	Reproduction	E2.2	1.8	Très faible	Très faible
	<i>Cotinus coggygria</i>	Arbre à perruque	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Pistacia terebinthus</i>	Pistachier térébinthe	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Fumana ericifolia</i>	Fumana à feuilles de bruyère	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Ruta angustifolia</i>	Rue à feuilles étroites	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Anemone hortensis</i>	Anémone des jardins	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible

IMAGE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM COMMUN	ACTIVITÉ SUR SITE	MILIEU SUR SITE	SURFACE (HA)	ENJEU RÉG.	ENJEU SITE
	<i>Echium aspernum</i>	Vipérine très rude	Reproduction	E2.2	1.8	Très faible	Très faible
	<i>Cynoglossum cheirifolium</i>	Cynoglosse à feuilles de giroflée	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Cynoglossum creticum</i>	Cynoglosse de Crète	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Plumbago europaea</i>	Dentelaire d'Europe	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Cephalaria leucantha</i>	Céphalaire à fleurs blanches	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Crepis setosa</i>	Crépide hérissée	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Coronilla glauca</i>	Coronille glauque	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Equisetum arvense</i>	Prêle des champs	Reproduction	E2.2	1.8	Très faible	Très faible
	<i>Linum campanulatum</i>	Lin campanulé	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Colutea arborescens</i>	Baguenaudier	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Plantago media</i>	Plantain moyen	Reproduction	E2.2	1.8	Très faible	Très faible
	<i>Fraxinus ornus</i>	Orme	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Prunus spinosa</i>	Prunier épineux	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Ligustrum vulgare</i>	Troène commun	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Ranunculus bulbosus</i>	Renoncule bulbeuse	Reproduction	E2.2	1.8	Très faible	Très faible
	<i>Clematis vitalba</i>	Clématite des haies	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Daucus carota</i>	Carotte sauvage	Reproduction	E2.2	1.8	Très faible	Très faible
	<i>Schedonorus arundinaceus</i>	Schédonore roseau	Reproduction	E2.2	1.8	Très faible	Très faible
	<i>Biscutella lima</i>	Biscutella lime	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Euphorbia characias</i>	Euphorbe characias	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Euphorbia cyparissias</i>	Euphorbe petit-cyprès	Reproduction	E2.2, F3.2	2.1	Très faible	Très faible
	<i>Cornus sanguinea</i>	Cornouiller sanguin	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Chenopodium album</i>	Chénopode blanc	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible

IMAGE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM COMMUN	ACTIVITÉ SUR SITE	MILIEU SUR SITE	SURFACE (HA)	ENJEU RÉG.	ENJEU SITE
	<i>Picris hieracioides</i>	Picride fausse épervière	Reproduction	E2.2	1.8	Très faible	Très faible
	<i>Sonchus tenerrimus</i>	Laiteron très tendre	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Stachys dubia</i>	Stéthéline douteuse	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Bromopsis erecta</i>	Brome érigé	Reproduction	E2.2	1.8	Très faible	Très faible
	<i>Tanacetum vulgare</i>	Tanaisie commune	Reproduction	E2.2	1.8	Très faible	Très faible
	<i>Artemisia campestris</i>	Armoise champêtre	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Rhaponticum coniferum</i>	Rhapontic conifère	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Malva sylvestris</i>	Mauve sylvestre	Reproduction	E2.2	1.8	Très faible	Très faible
	<i>Euonymus europaeus</i>	Fusain d'Europe	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Veronica polita</i>	Véronique luisante	Reproduction	E2.2	1.8	Très faible	Très faible
	<i>Lolium perenne</i>	Ivraie vivace	Reproduction	E2.2	1.8	Très faible	Très faible
	<i>Ajuga reptans</i>	Bugle rampante	Reproduction	E2.2	1.8	Très faible	Très faible
	<i>Holcus lanatus</i>	Houlque laineuse	Reproduction	E2.2	1.8	Très faible	Très faible
	<i>Vitis vinifera</i>	Vigne	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Silene vulgaris</i>	Silène commun	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Medicago sativa</i>	Luzerne cultivée	Reproduction	E2.2	1.8	Très faible	Très faible
	<i>Galium verum</i>	Gaillet vrai	Reproduction	E2.2	1.8	Très faible	Très faible
	<i>Silene italica</i>	Silène d'Italie	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Orchis purpurea</i>	Orchis pourpre	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Poterium verrucosum</i>	Potérium verruqueux	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Poterium sanguisorba</i>	Potérium sanguisorbe	Reproduction	E2.2	1.8	Très faible	Très faible
	<i>Pyrus spinosa</i>	Poirier épineux	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Trifolium repens</i>	Trèfle rampant	Reproduction	E2.2	1.8	Très faible	Très faible

IMAGE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM COMMUN	ACTIVITÉ SUR SITE	MILIEU SUR SITE	SURFACE (HA)	ENJEU RÉG.	ENJEU SITE
	<i>Lotus corniculatus</i>	Lotier corniculé	Reproduction	E2.2	1.8	Très faible	Très faible
	<i>Lotus hirsutus</i>	Lotier hirsute	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Cytisus scoparius</i>	Cytise à balais	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Iberis pinnata</i>	Ibéride pennée	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Teucrium chamaedrys</i>	German drée petit-chêne	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Rhamnus saxatilis</i>	Nerprun des rochers	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Erodium ciconium</i>	Érodium bec-de-cigogne	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Ophrys aranifera</i>	Ophrys araignée	Reproduction	E2.2	1.8	Très faible	Très faible
	<i>Acer monspessulanum</i>	Érable de Montpellier	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Delphinium fissum</i>	Dauphinelle fendue	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Coris monspeliensis</i>	Coris de Montpellier	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Lotus dorycnium</i>	Lotier dorycnie	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Crepis foetida</i>	Crépide fétide	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Knautia integrifolia</i>	Knautie à feuilles entières	Reproduction	E2.2	1.8	Très faible	Très faible
	<i>Silene latifolia</i>	Silène à feuilles larges	Reproduction	E2.2, F3.2	2.1	Très faible	Très faible
	<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine à un style	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Dactylis glomerata</i>	Dactyle aggloméré	Reproduction	E2.2	1.8	Très faible	Très faible
	<i>Asplenium ceterach</i>	Doradille céterac	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Arrhenatherum elatius</i>	Fromental élevé	Reproduction	E2.2	1.8	Très faible	Très faible
	<i>Festuca rubra</i>	Fétuque rouge	Reproduction	E2.2	1.8	Très faible	Très faible
	<i>Smilax aspera</i>	Salsepareille rude	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Crucianella angustifolia</i>	Crucianelle à feuilles étroites	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Hippocrepis emerus</i>	Hippocrépide faux baguenaudier	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible

IMAGE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM COMMUN	ACTIVITÉ SUR SITE	MILIEU SUR SITE	SURFACE (HA)	ENJEU RÉG.	ENJEU SITE
	<i>Coronilla varia</i>	Coronille variée	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Myosotis arvensis</i>	Myosotis des champs	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Himantoglossum robertianum</i>	Himantoglosse de Robert	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Cercis siliquastrum</i>	Arbre de Judée	Reproduction	F3.2	0.3	Négligeable	Négligeable
	<i>Senecio angulatus</i>	Séneçon anguleux	Reproduction	F3.2	0.3	Négligeable	Négligeable
	<i>Syringa vulgaris</i>	Lilas commun	Reproduction	F3.2	0.3	Négligeable	Négligeable
	<i>Egeria densa</i>	Égérie dense	Reproduction	F3.2	0.3	Négligeable	Négligeable
	<i>Sternbergia lutea</i>	Sternbergie jaune	Reproduction	F3.2	0.3	Négligeable	Négligeable
	<i>Petasites pyrenaicus</i>	Pétasite des Pyrénées	Reproduction	F3.2	0.3	Négligeable	Négligeable
	<i>Araujia sericifera</i>	Araujie à soies	Reproduction	E2.2	1.8	Négligeable	Négligeable
	<i>Erigeron annuus</i>	Érigéron annuel	Reproduction	E2.2, F3.2	2.1	Négligeable	Négligeable
	<i>Mirabilis jalapa</i>	Belle-de-nuit	Reproduction	E2.2, F3.2	2.1	Négligeable	Négligeable
	<i>Phytolacca americana</i>	Phytolaque d'Amérique	Reproduction	E2.2	1.8	Négligeable	Négligeable
	<i>Crataegus azarolus</i>	Aubépine azérolier	Reproduction	F3.2	0.3	Négligeable	Négligeable
	<i>Solanum pseudocapsicum</i>	Morelle faux piment	Reproduction	F3.2	0.3	Négligeable	Négligeable
	<i>Datura stramonium</i>	Datura	Reproduction	E2.2	1.8	Négligeable	Négligeable
	<i>Vicia faba</i>	Vesce fève	Reproduction	F3.2	0.3	Négligeable	Négligeable
	<i>Agave americana</i>	Agave d'Amérique	Reproduction	F3.2	0.3	Négligeable	Négligeable
	<i>Ceratochloa cathartica</i>	Brome cathartique	Reproduction	E2.2, F3.2	2.1	Négligeable	Négligeable
	<i>Microthlaspi erraticum</i>	tabouret perfolié	Reproduction	F3.2	0.3	Indéterminé	Indéterminé
	<i>Bryonia dioica</i>	Bryone dioïque	Reproduction	F3.2	0.3	Indéterminé	Indéterminé
	<i>Ziziphus jujuba</i>	Jujubier	Reproduction	F3.2	0.3	Indéterminé	Indéterminé
	<i>Tristagma uniflorum</i>	Tristagma à une fleur	Reproduction	E2.2, F3.2	2.1	Indéterminé	Indéterminé

IMAGE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM COMMUN	ACTIVITÉ SUR SITE	MILIEU SUR SITE	SURFACE (HA)	ENJEU RÉG.	ENJEU SITE
	<i>Bartsia trixago</i>	Bartsie trixago	Reproduction	F3.2	0.3	Indéterminé	Indéterminé
	<i>Cota tinctoria</i>	Anthémide des teinturiers	Reproduction	E2.2	1.8	Indéterminé	Indéterminé

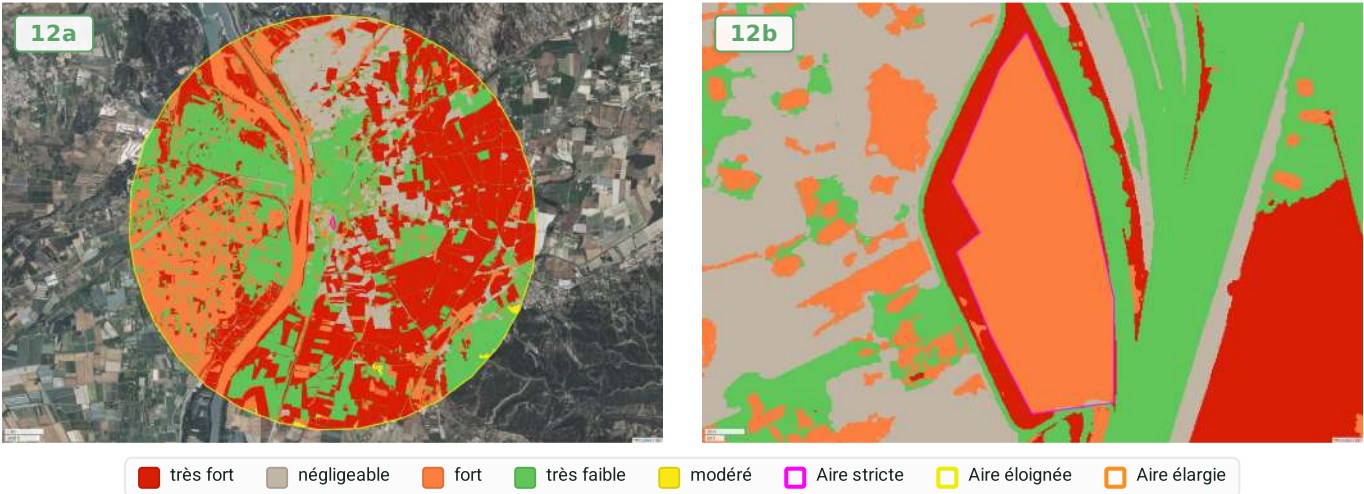
Table 9 Enjeux de conservation des plantes potentielles sur l'aire d'étude stricte

4.4.3 Espèces exotiques envahissantes

IMAGE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM COMMUN	RÉGLEMENTATION	IMPACT EICAT+
	<i>Senecio angulatus</i>	Séneçon anguleux	-	Majeur
	<i>Egeria densa</i>	Égérie dense	-	Majeur
	<i>Agave americana</i>	Agave d'Amérique	-	Modéré
	<i>Phytolacca americana</i>	Phytolaque d'Amérique	-	Modéré
	<i>Syringa vulgaris</i>	Lilas commun	-	Modéré
	<i>Datura stramonium</i>	Datura	-	Mineur
	<i>Araujia sericifera</i>	Araujie à soies	-	Mineur
	<i>Erigeron annuus</i>	Érigéron annuel	-	Préoccupation minimale

Table 10 Espèces de plantes exotiques envahissantes potentielles sur l'aire d'étude stricte

4.4.4 Cartographie des enjeux de conservation de la flore



Cartes 12a–12b Enjeux de conservation de la flore dans les aires d'étude éloignée (a) et stricte (b)

4.5 Oiseaux

SUR SITE :

44 Potentielles

15 À enjeu

0 EEE

4.5.1 Enjeux de conservation régionaux

Laire d'étude stricte comprend 15 espèces potentielles d'oiseaux à enjeu régional.

Affichage détaillé : 44 sur 44 espèces

LR = Liste Rouge · Monde = Internationale · Euro. = Européenne · Nat. = Nationale · Rég. = Région · Nich. = Nicheur · Hiv. = Hivernant · Vis. = Visiteur

NOM LATIN	NOM COMMUN	CONV. INTER.	DIR. EURO.	PROT.	CNPN	ZNIEFF	LR NAT. NICH.	LR NAT. HIV.	LR NAT. VIS.	LR RÉG.	ENJEU RÉG.
<i>Lanius senator</i>	Pie-grièche à tête rousse	BERN Ann. II	-	PN Art. 3	Oui	Oui	VU	-	NA	CR	Très fort
<i>Tyto alba</i>	Effraie des clochers	BERN Ann. II	-	PN Art. 3	Non	Oui	LC	-	-	EN	Fort
<i>Saxicola rubetra</i>	Tarier des prés	BONN Ann. II , BERN Ann. II , BERN Ann. II	-	PN Art. 3	Oui	Oui	VU	-	DD	VU	Fort
<i>Milvus migrans</i>	Milan noir	BONN Ann. II , BERN Ann. III	DO Ann. I	PN Art. 3	Non	Oui	LC	-	NA	LC	Modéré
<i>Columba oenas</i>	Pigeon colombin	BERN Ann. III	DO Ann. II/2	-	Non	Oui	LC	NA	NA	VU	Modéré
<i>Lanius collurio</i>	Pie-grièche écorcheur	BERN Ann. II	DO Ann. I	PN Art. 3	Non	Oui	NT	NA	NA	VU	Modéré
<i>Sylvia undata</i>	Fauvette pitchou	BERN Ann. II	DO Ann. I	PN Art. 3	Oui	Oui	EN	-	-	VU	Modéré
<i>Anthus campestris</i>	Pipit rousseline	BERN Ann. II	DO Ann. I	PN Art. 3	Non	Oui	LC	-	NA	LC	Modéré
<i>Alectoris rufa</i>	Perdrix rouge	BERN Ann. III	DO Ann. II/1 , DO Ann. III/A	-	Non	Oui	LC	-	-	VU	Modéré
<i>Corvus corone</i>	Corneille noire	BERN Ann. III	DO Ann. II/2	-	Non	Oui	LC	NA	-	VU	Modéré
<i>Burhinus oedicephalus</i>	Oedicnème criard	BONN Ann. II , BERN Ann. II	DO Ann. I	PN Art. 3	Non	Oui	LC	NA	NA	NT	Modéré
<i>Falco columbarius</i>	Faucon émerillon	BONN Ann. II , BERN Ann. II	DO Ann. I	PN Art. 3	Non	Oui	-	DD	NA	NA	Modéré
<i>Cuculus canorus</i>	Coucou gris	BERN Ann. III	-	PN Art. 3	Non	Oui	LC	-	DD	VU	Modéré
<i>Ciconia ciconia</i>	Cigogne blanche	BONN Ann. II , AEWA , BERN Ann. II	DO Ann. I	PN Art. 3	Non	Oui	LC	NA	NA	VU	Modéré
<i>Falco peregrinus</i>	Faucon pèlerin	BONN Ann. II , BERN Ann. II	DO Ann. I	PN Art. 3	Non	Oui	LC	NA	NA	VU	Modéré
<i>Athene noctua</i>	Chevêche d'Athéna	BERN Ann. II	-	PN Art. 3	Non	Oui	LC	-	-	NT	Faible
<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle	BONN Ann. II , BERN Ann. II	-	PN Art. 3	Non	Oui	NT	NA	NA	NT	Faible
<i>Coturnix coturnix</i>	Caille des blés	BONN Ann. II , BERN Ann. III	DO Ann. II/2	-	Non	Oui	LC	-	NA	NT	Faible
<i>Saxicola rubicola</i>	Tarier pâle	BONN Ann. II , BERN Ann. II , BERN Ann. II	-	PN Art. 3	Non	Oui	-	-	-	NT	Faible
<i>Oenanthe oenanthe</i>	Traquet motteux	BONN Ann. II , BERN Ann. II , BERN Ann. II	-	PN Art. 3	Non	Oui	NT	-	DD	NT	Faible
<i>Falco subbuteo</i>	Faucon hobereau	BONN Ann. II , BERN Ann. II	-	PN Art. 3	Non	Oui	LC	-	NA	NT	Faible
<i>Apus apus</i>	Martinet noir	BERN Ann. III	-	PN Art. 3	Non	Oui	NT	-	DD	NT	Faible
<i>Emberiza calandra</i>	Bruant proyer	BERN Ann. III	-	PN Art. 3	Non	Oui	LC	-	-	NT	Faible
<i>Riparia riparia</i>	Hirondelle de rivage	BERN Ann. II	-	PN Art. 3	Non	Oui	LC	-	DD	NT	Faible

NOM LATIN	NOM COMMUN	CONV. INTER.	DIR. EURO.	PROT.	CNPN	ZNIEFF	LR NAT. NICH.	LR NAT. HIV.	LR NAT. VIS.	LR RÉG.	ENJEU RÉG.
<i>Prunella modularis</i>	Accenteur mouchet	BERN Ann. II	-	PN Art. 3	Non	Oui	LC	NA	-	LC	Très faible
<i>Alauda arvensis</i>	Alouette des champs	BERN Ann. III	DO Ann. II/2	-	Non	Oui	NT	LC	NA	LC	Très faible
<i>Jynx torquilla</i>	Torcol fourmilier	BERN Ann. II	-	PN Art. 3	Non	Oui	LC	NA	NA	LC	Très faible
<i>Turdus philomelos</i>	Grive musicienne	BERN Ann. III	DO Ann. II/2	-	Non	Oui	LC	NA	NA	LC	Très faible
<i>Motacilla flava</i>	Bergeronnette printanière	BERN Ann. II	-	PN Art. 3	Non	Oui	LC	-	DD	LC	Très faible
<i>Upupa epops</i>	Huppe fasciée	BERN Ann. III	-	PN Art. 3	Non	Oui	LC	NA	-	LC	Très faible
<i>Otus scops</i>	Petit-duc scops	BERN Ann. II	-	PN Art. 3	Non	Oui	LC	-	-	LC	Très faible
<i>Merops apiaster</i>	Guêpier d'Europe	BONN Ann. II , BERN Ann. II	-	PN Art. 3	Non	Oui	LC	-	NA	LC	Très faible
<i>Buteo buteo</i>	Buse variable	BONN Ann. II , BERN Ann. III	-	PN Art. 3	Non	Oui	LC	NA	NA	LC	Très faible
<i>Bubulcus ibis</i>	Héron garde-boeufs	AEWA , BERN Ann. III	-	PN Art. 3	Non	Oui	LC	NA	-	LC	Très faible
<i>Corvus corax</i>	Grand corbeau	BERN Ann. III	-	PN Art. 3	Non	Oui	LC	-	-	LC	Très faible
<i>Delichon urbicum</i>	Hirondelle de fenêtre	BERN Ann. II	-	PN Art. 3	Non	Oui	NT	-	DD	LC	Très faible
<i>Cisticola juncidis</i>	Cisticole des joncs	BERN Ann. III	-	PN Art. 3	Non	Oui	VU	-	-	LC	Très faible
<i>Sylvia communis</i>	Fauvette grisette	BERN Ann. II	-	PN Art. 3	Non	Oui	LC	-	DD	LC	Très faible
<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant	BERN Ann. II	-	PN Art. 3	Non	Oui	VU	NA	NA	LC	Très faible
<i>Asio otus</i>	Hibou moyen-duc	BERN Ann. II	-	PN Art. 3	Non	Oui	LC	NA	NA	LC	Très faible
<i>Phylloscopus trochilus</i>	Pouillot fitis	BERN Ann. III	-	PN Art. 3	Non	Oui	NT	-	DD	DD	Indéterminé
<i>Sylvia cantillans</i>	Fauvette passerinette	-	-	-	Non	Non	-	-	-	Non	Indéterminé
<i>Curruca iberiae</i>		BERN Ann. II	-	-	Non	Non	-	-	-	Non	Indéterminé
<i>Curruca melanocephala</i>	Fauvette mélanocéphale	-	-	-	Non	Non	-	-	-	Non	Indéterminé

Table 11 Statuts de protection et enjeux patrimoniaux des oiseaux de l'aire d'étude stricte

4.5.2 Enjeux de conservation sur site

L'aire d'étude stricte comprend sur site 1 espèce potentielle d'oiseaux à enjeu fort et 4 espèces potentielles d'oiseaux à enjeu modéré.

Affichage détaillé : 44 sur 44 espèces

IMAGE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM COMMUN	ACTIVITÉ SUR SITE	MILIEU SUR SITE	SURFACE (HA)	ENJEU RÉG.	ENJEU SITE
	<i>Lanius senator</i>	Pie-grièche à tête rousse	Alimentation	E2.2	1.8	Très fort	Fort
			Repos	F3.2	0.3		
	<i>Tyto alba</i>	Effraie des clochers	Alimentation	E2.2	1.8	Fort	Modéré
	<i>Cuculus canorus</i>	Coucou gris	Nicheur potentiel	F3.2	0.3	Modéré	Modéré
			Alimentation	E2.2	1.8		
	<i>Alectoris rufa</i>	Perdrix rouge	Reproduction	F3.2	0.3	Modéré	Modéré
			Repos				

IMAGE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM COMMUN	ACTIVITÉ SUR SITE	MILIEU SUR SITE	SURFACE (HA)	ENJEU RÉG.	ENJEU SITE
	<i>Saxicola rubetra</i>	Tarier des prés	Alimentation Repos	E2.2	1.8	Fort	Modéré
	<i>Falco peregrinus</i>	Faucon pèlerin	Alimentation	E2.2	1.8	Modéré	Faible
	<i>Corvus corone</i>	Corneille noire	Alimentation	E2.2	1.8	Modéré	Faible
	<i>Lanius collurio</i>	Pie-grièche écorcheur	Alimentation Repos	E2.2 E2.2, F3.2	1.8 2.1	Modéré	Faible
	<i>Milvus migrans</i>	Milan noir	Alimentation	E2.2	1.8	Modéré	Faible
	<i>Ciconia ciconia</i>	Cigogne blanche	Alimentation	E2.2	1.8	Modéré	Faible
	<i>Burhinus oedicnemus</i>	Oedicnème criard	Alimentation	F3.2	0.3	Modéré	Faible
	<i>Anthus campestris</i>	Pipit rousseline	Alimentation	E2.2	1.8	Modéré	Faible
	<i>Columba oenas</i>	Pigeon colombin	Alimentation	E2.2	1.8	Modéré	Faible
	<i>Emberiza calandra</i>	Bruant proyer	Reproduction Repos	E2.2	1.8	Faible	Faible
	<i>Sylvia undata</i>	Fauvette pitchou	Alimentation	F3.2	0.3	Modéré	Faible
	<i>Saxicola rubicola</i>	Tarier pâtre	Alimentation	E2.2	1.8	Faible	Très faible
	<i>Falco columbarius</i>	Faucon émerillon	Repos	E2.2	1.8	Modéré	Très faible
	<i>Coturnix coturnix</i>	Caille des blés	Alimentation Repos	E2.2	1.8	Faible	Très faible
	<i>Prunella modularis</i>	Accenteur mouchet	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Falco subbuteo</i>	Faucon hobereau	Alimentation	E2.2	1.8	Faible	Très faible
	<i>Apus apus</i>	Martinet noir	Alimentation	E2.2	1.8	Faible	Très faible
	<i>Riparia riparia</i>	Hirondelle de rivage	Alimentation	E2.2	1.8	Faible	Très faible
	<i>Cisticola juncidis</i>	Cisticole des joncs	Reproduction Alimentation Repos	E2.2	1.8	Très faible	Très faible
	<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Athene noctua</i>	Chevêche d'Athéna	Alimentation	E2.2	1.8	Faible	Très faible
	<i>Oenanthe oenanthe</i>	Traquet motteux	Repos	E2.2	1.8	Faible	Négligeable

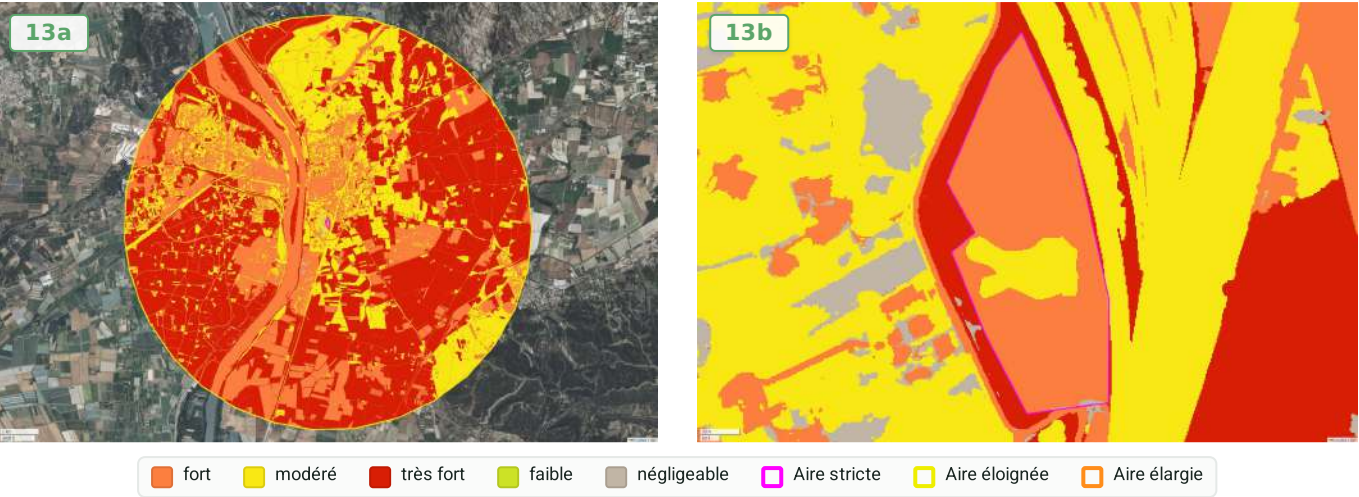
IMAGE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM COMMUN	ACTIVITÉ SUR SITE	MILIEU SUR SITE	SURFACE (HA)	ENJEU RÉG.	ENJEU SITE
	<i>Turdus philomelos</i>	Grive musicienne	Alimentation	E2.2	1.8	Très faible	Négligeable
	<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle	Repos	E2.2	1.8	Faible	Négligeable
	<i>Motacilla flava</i>	Bergeronnette printanière	Alimentation Repos	E2.2	1.8	Très faible	Négligeable
	<i>Merops apiaster</i>	Guêpier d'Europe	Alimentation	E2.2	1.8	Très faible	Négligeable
	<i>Jynx torquilla</i>	Torcol fourmilier	Alimentation	E2.2	1.8	Très faible	Négligeable
	<i>Alauda arvensis</i>	Alouette des champs	Alimentation Repos	E2.2	1.8	Très faible	Négligeable
	<i>Sylvia communis</i>	Fauvette grisette	Alimentation	E2.2, F3.2	2.1	Très faible	Négligeable
	<i>Upupa epops</i>	Huppe fasciée	Alimentation	E2.2	1.8	Très faible	Négligeable
	<i>Buteo buteo</i>	Buse variable	Alimentation Repos	E2.2	1.8	Très faible	Négligeable
	<i>Bubulcus ibis</i>	Héron garde-boeufs	Alimentation	E2.2	1.8	Très faible	Négligeable
	<i>Otus scops</i>	Petit-duc scops	Repos	F3.2	0.3	Très faible	Négligeable
	<i>Asio otus</i>	Hibou moyen-duc	Alimentation	E2.2	1.8	Très faible	Négligeable
	<i>Corvus corax</i>	Grand corbeau	Alimentation Repos	E2.2	1.8	Très faible	Négligeable
	<i>Delichon urbicum</i>	Hirondelle de fenêtre	Alimentation	E2.2	1.8	Très faible	Négligeable
	<i>Phylloscopus trochilus</i>	Pouillot fitis	Alimentation	E2.2	1.8	Indéterminé	Indéterminé
	<i>Sylvia cantillans</i>	Fauvette passerinette	Alimentation	F3.2	0.3	Indéterminé	Indéterminé
	<i>Curruca iberiae</i>		Reproduction Repos	F3.2	0.3	Indéterminé	Indéterminé
	<i>Curruca melanocephala</i>	Fauvette mélanocéphale	Reproduction	F3.2	0.3	Indéterminé	Indéterminé

Table 12 Enjeux de conservation des oiseaux potentiels sur l'aire d'étude stricte

4.5.3 Espèces exotiques envahissantes

Pas d'espèces exotiques envahissantes

4.5.4 Cartographie des enjeux de conservation des oiseaux



Cartes 13a–13b Enjeux de conservation des oiseaux dans les aires d'étude éloignée (a) et stricte (b)

4.6 Chauves-souris

SUR SITE : 3 Potentielles 0 À enjeu 0 EEE

4.6.1 Enjeux de conservation régionaux

L'aire d'étude stricte ne contient pas d'espèces potentielles de chauves-souris à enjeu régional.

Affichage détaillé : 3 sur 3 espèces

LR = Liste Rouge · Monde = Internationale · Euro. = Européenne · Nat. = Nationale · Rég. = Région · Nich. = Nicheur · Hiv. = Hivernant · Vis. = Visiteur

NOM LATIN	NOM COMMUN	CONV. INTER.	DIR. EURO.	PROT.	CNPN	ZNIEFF	LR NAT.	LR RÉG.	ENJEU RÉG.
<i>Nyctalus leisleri</i>	Noctule de Leisler	EUROBATS, BONN Ann. II, BERN Ann. II	DH Ann. IV	PN Art. 2	Non	Oui	NT	Non	Faible
<i>Myotis myotis</i>	Grand Murin	EUROBATS, BONN Ann. II, BERN Ann. II	DH Ann. II, DH Ann. IV	PN Art. 2	Non	Oui	LC	Non	Très faible
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand rhinolophe	BONN Ann. II, EUROBATS, BERN Ann. II	DH Ann. IV, DH Ann. II	PN Art. 2	Non	Oui	LC	Non	Très faible

Table 14 Statuts de protection et enjeux patrimoniaux des chauves-souris de l'aire d'étude stricte

4.6.2 Enjeux de conservation sur site

L'aire d'étude stricte ne comprend aucune de chauves-souris à enjeu modéré, fort ou très fort.

Affichage détaillé : 3 sur 3 espèces

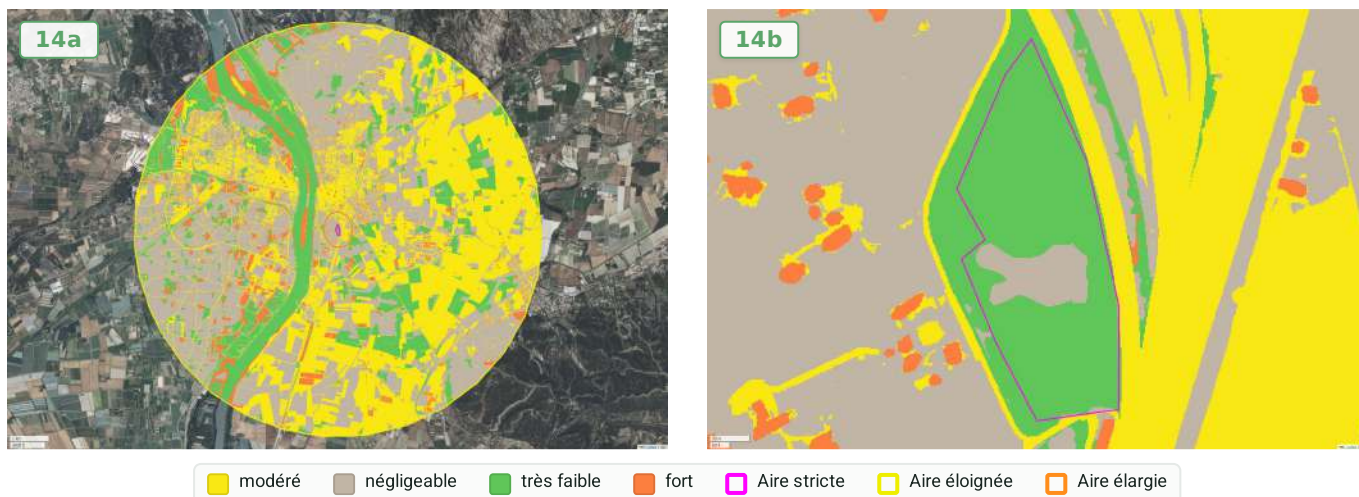
IMAGE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM COMMUN	ACTIVITÉ SUR SITE	MILIEU SUR SITE	SURFACE (HA)	ENJEU RÉG.	ENJEU SITE
	<i>Nyctalus leisleri</i>	Noctule de Leisler	Alimentation	E2.2	1.8	Faible	Très faible
	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand rhinolophe	Alimentation	E2.2	1.8	Très faible	Négligeable
	<i>Myotis myotis</i>	Grand Murin	Alimentation	E2.2	1.8	Très faible	Négligeable

Table 15 Enjeux de conservation des chauves-souris potentiels sur l'aire d'étude stricte

4.6.3 Espèces exotiques envahissantes

Pas d'espèces exotiques envahissantes

4.6.4 Cartographie des enjeux de conservation des chauves-souris



Cartes 14a–14b Enjeux de conservation des chauves-souris dans les aires d'étude éloignée (a) et stricte (b)

4.7 Mammifères non-volants

SUR SITE : 4 Potentielles 0 À enjeu 0 EEE

4.7.1 Enjeux de conservation régionaux

L'aire d'étude stricte ne contient pas d'espèces potentielles de mammifères à enjeu régional.

Affichage détaillé : 4 sur 4 espèces

LR = Liste Rouge · Monde = Internationale · Euro. = Européenne · Nat. = Nationale · Rég. = Région · Nich. = Nicheur · Hiv. = Hivernant · Vis. = Visiteur

NOM LATIN	NOM COMMUN	CONV. INTER.	DIR. EURO.	PROT.	CNPN	ZNIEFF	LR NAT.	LR RÉG.	ENJEU RÉG.
<i>Oryctolagus cuniculus</i>	Lapin de garenne	-	-	-	Non	Oui	NT	Non	Faible
<i>Genetta genetta</i>	Genette commune	BERN Ann. III	DH Ann. V	PN Art. 2	Non	Oui	LC	Non	Très faible
<i>Erinaceus europaeus</i>	Hérisson d'Europe	BERN Ann. III	-	PN Art. 2	Non	Non	LC	Non	Très faible
<i>Capreolus capreolus</i>	Chevreuil européen	BERN Ann. III	-	-	Non	Non	LC	Non	Très faible

Table 17 Statuts de protection et enjeux patrimoniaux des mammifères de l'aire d'étude stricte

4.7.2 Enjeux de conservation sur site

L'aire d'étude stricte ne comprend aucune de mammifères à enjeu modéré, fort ou très fort.

Affichage détaillé : 4 sur 4 espèces

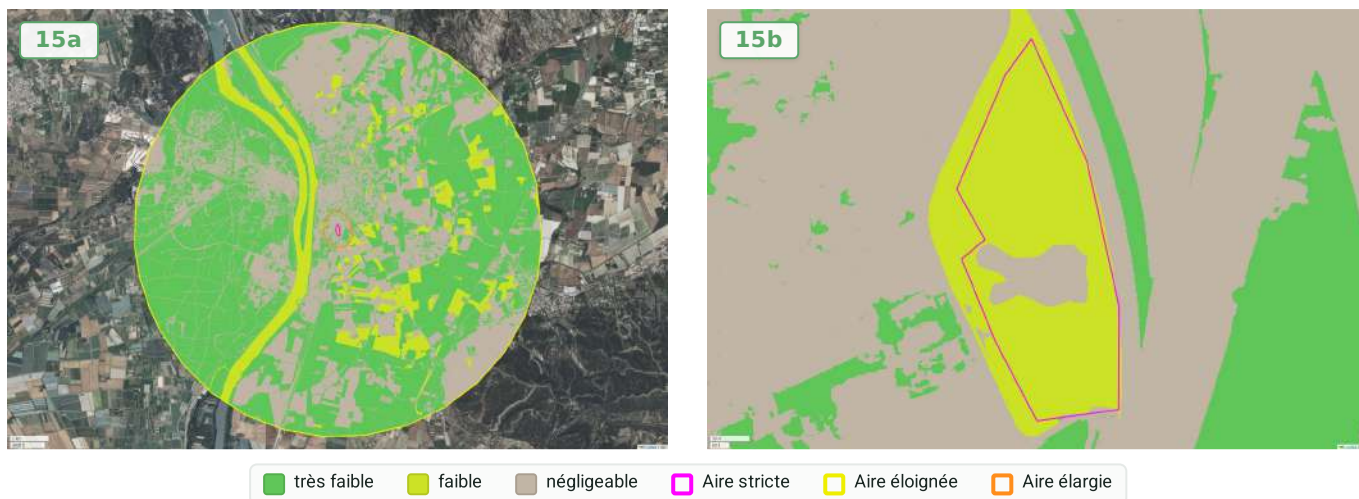
IMAGE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM COMMUN	ACTIVITÉ SUR SITE	MILIEU SUR SITE	SURFACE (HA)	ENJEU RÉG.	ENJEU SITE
	<i>Oryctolagus cuniculus</i>	Lapin de garenne	Reproduction	E2.2	1.8	Faible	Faible
			Alimentation	E2.2	1.8		
			Repos	E2.2, F3.2	2.1		
	<i>Capreolus capreolus</i>	Chevreuil européen	Alimentation	E2.2, F3.2	2.1	Très faible	Négligeable
	<i>Erinaceus europaeus</i>	Hérisson d'Europe	Alimentation	E2.2	1.8	Très faible	Négligeable
			Repos	F3.2	0.3		
	<i>Genetta genetta</i>	Genette commune	Alimentation	F3.2	0.3	Très faible	Négligeable

Table 18 Enjeux de conservation des mammifères potentiels sur l'aire d'étude stricte

4.7.3 Espèces exotiques envahissantes

Pas d'espèces exotiques envahissantes

4.7.4 Cartographie des enjeux de conservation des mammifères



Cartes 15a–15b Enjeux de conservation des mammifères non-volants dans les aires d'étude éloignée (a) et stricte (b)

4.8 Amphibiens

SUR SITE :

2 Potentielles

0 À enjeu

0 EEE

4.8.1 Enjeux de conservation régionaux

L'aire d'étude stricte ne contient pas d'espèces potentielles d'amphibiens à enjeu régional.

Affichage détaillé : 2 sur 2 espèces

LR = Liste Rouge · Monde = Internationale · Euro. = Européenne · Nat. = Nationale · Rég. = Région · Nich. = Nicheur · Hiv. = Hivernant · Vis. = Visiteur

NOM LATIN	NOM COMMUN	CONV. INTER.	DIR. EURO.	PROT.	CNPN	ZNIEFF	LR NAT.	LR RÉG.	ENJEU RÉG.
<i>Pelodytes punctatus</i>	Pélodyte ponctué (Le)	BERN Ann. III	-	PN Art. 2	Non	Oui	LC	LC	Très faible
<i>Bufo spinosus</i>	Crapaud épineux (Le)	BERN Ann. III	-	PN Art. 3	Non	Non	-	Non	Indéterminé

Table 20 Statuts de protection et enjeux patrimoniaux des amphibiens de l'aire d'étude stricte

4.8.2 Enjeux de conservation sur site

L'aire d'étude stricte ne comprend aucune d'amphibiens à enjeu modéré, fort ou très fort.

Affichage détaillé : 2 sur 2 espèces

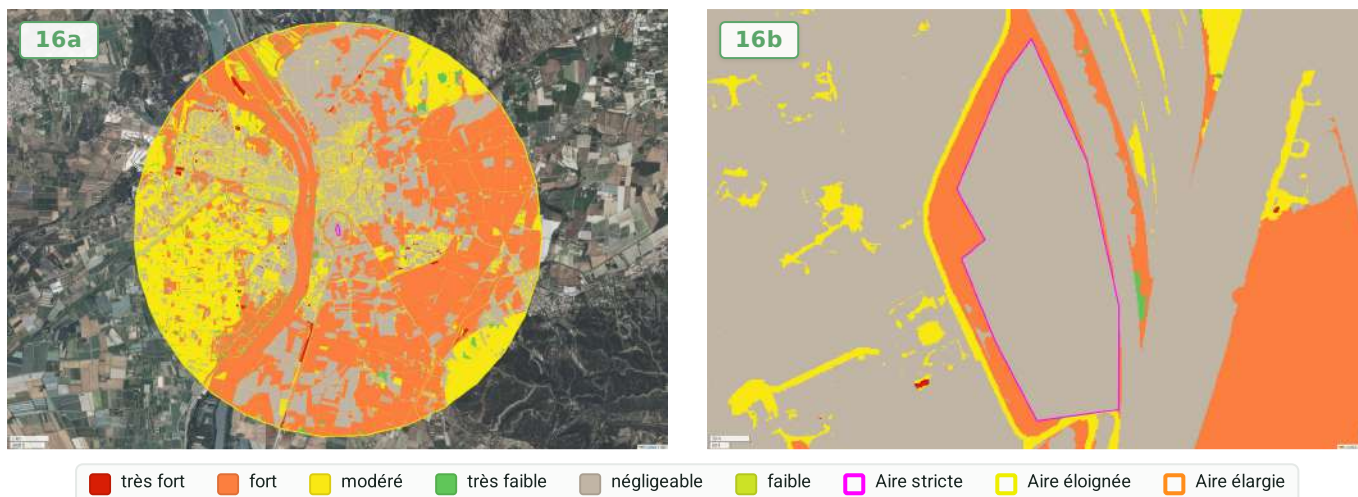
IMAGE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM COMMUN	ACTIVITÉ SUR SITE	MILIEU SUR SITE	SURFACE (HA)	ENJEU RÉG.	ENJEU SITE
	<i>Pelodytes punctatus</i>	Pélodyte ponctué (Le)	Repos	E2.2	1.8	Très faible	Négligeable
	<i>Bufo spinosus</i>	Crapaud épineux (Le)	Reproduction Alimentation Repos	E2.2	1.8	Indéterminé	Indéterminé

Table 21 Enjeux de conservation des amphibiens potentiels sur l'aire d'étude stricte

4.8.3 Espèces exotiques envahissantes

Pas d'espèces exotiques envahissantes

4.8.4 Cartographie des enjeux de conservation des amphibiens



Cartes 16a–16b Enjeux de conservation des amphibiens dans les aires d'étude éloignée (a) et stricte (b)

4.9 Reptiles

SUR SITE :

2

Potentielles

0

À enjeu

0

EEE

4.9.1 Enjeux de conservation régionaux

L'aire d'étude stricte ne contient pas d'espèces potentielles de reptiles à enjeu régional.

Affichage détaillé : 2 sur 2 espèces

LR = Liste Rouge · Monde = Internationale · Euro. = Européenne · Nat. = Nationale · Rég. = Région · Nich. = Nicheur · Hiv. = Hivernant · Vis. = Visiteur

NOM LATIN	NOM COMMUN	CONV. INTER.	DIR. EURO.	PROT.	CNPN	ZNIEFF	LR NAT.	LR RÉG.	ENJEU RÉG.
<i>Malpolon monspessulanus</i>	Couleuvre de Montpellier (La)	BERN Ann. III	-	PN Art. 3	Non	Oui	LC	NT	Faible
<i>Natrix helvetica</i>	Couleuvre helvétique	BERN Ann. III	-	PN Art. 2	Non	Oui	-	Non	Indéterminé

Table 23 Statuts de protection et enjeux patrimoniaux des reptiles de l'aire d'étude stricte

4.9.2 Enjeux de conservation sur site

L'aire d'étude stricte ne comprend aucune de reptiles à enjeu modéré, fort ou très fort.

Affichage détaillé : 2 sur 2 espèces

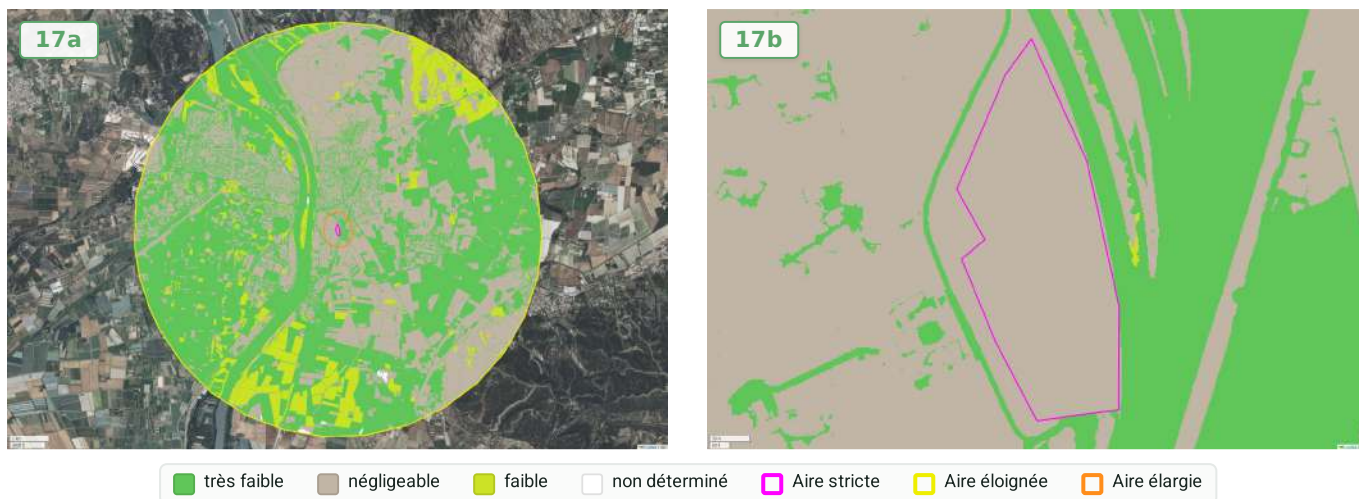
IMAGE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM COMMUN	ACTIVITÉ SUR SITE	MILIEU SUR SITE	SURFACE (HA)	ENJEU RÉG.	ENJEU SITE
	<i>Malpolon monspessulanus</i>	Couleuvre de Montpellier (La)	Reproduction	F3.2	0.3	Faible	Faible
			Alimentation	F3.2	0.3		
			Repos	E2.2	1.8		
	<i>Natrix helvetica</i>	Couleuvre helvétique	Repos	E2.2	1.8	Indéterminé	Indéterminé

Table 24 Enjeux de conservation des reptiles potentiels sur l'aire d'étude stricte

4.9.3 Espèces exotiques envahissantes

Pas d'espèces exotiques envahissantes

4.9.4 Cartographie des enjeux de conservation des reptiles



Cartes 17a–17b Enjeux de conservation des reptiles dans les aires d'étude éloignée (a) et stricte (b)

4.10 Invertébrés

SUR SITE :

132 Potentielles

4 À enjeu

1 EEE

4.10.1 Enjeux de conservation régionaux

Laire d'étude stricte comprend 4 espèces potentielles d'insectes à enjeu régional.

Affichage détaillé : 132 sur 132 espèces

LR = Liste Rouge · Monde = Internationale · Euro. = Européenne · Nat. = Nationale · Rég. = Région · Nich. = Nicheur · Hiv. = Hivernant · Vis. = Visiteur

NOM LATIN	NOM COMMUN	CONV. INTER.	DIR. EURO.	PROT.	CNPN	ZNIEFF	LR NAT.	LR RÉG.	ENJEU RÉG.
<i>Muschampia baeticus</i>	Hespérie de la Ballote (L)	-	-	-	Non	Oui	VU	VU	Modéré
<i>Euphydryas aurinia</i>	Damier de la Succise (Le)	BERN Ann. II	DH Ann. II	PN Art. 3	Non	Oui	LC	LC	Modéré
<i>Zerynthia polyxena</i>	Diane (La)	BERN Ann. II	DH Ann. IV	PN Art. 2	Non	Oui	LC	LC	Modéré
<i>Zerynthia rumina</i>	Proserpine (La)	-	-	PN Art. 3	Non	Oui	LC	LC	Modéré
<i>Uromenus rugosicollis</i>	Ephippigère carénée	-	-	-	Non	Non	-	NT	Faible
<i>Lysandra hispana</i>	Bleu-nacré d'Espagne (Le)	-	-	-	Non	Non	LC	LC	Très faible
<i>Melitaea cinxia</i>	Mélitée du Plantain (La)	-	-	-	Non	Oui	LC	LC	Très faible
<i>Nymphalis polychloros</i>	Grande Tortue (La)	-	-	-	Non	Oui	LC	LC	Très faible
<i>Lasiommata megera</i>	Mégère (La)	-	-	-	Non	Oui	LC	LC	Très faible
<i>Anax parthenope</i>	Anax napolitain (L)	-	-	-	Non	Oui	LC	LC	Très faible
<i>Ruspolia nitidula</i>	Conocéphale gracieux	-	-	-	Non	Oui	-	LC	Très faible
<i>Zygaena lavandulae</i>	Zygène de la Badasse (La)	-	-	-	Non	Oui	-	LC	Très faible
<i>Maniola jurtina</i>	Myrtil (Le)	-	-	-	Non	Non	LC	LC	Très faible
<i>Colias crocea</i>	Souci (Le)	-	-	-	Non	Non	LC	LC	Très faible
<i>Polyommatus icarus</i>	Azuré de la Bugrane (L)	-	-	-	Non	Oui	LC	LC	Très faible
<i>Argiope lobata</i>		-	-	-	Non	Oui	LC	Non	Très faible
<i>Argiope bruennichi</i>	Épeire frelon	-	-	-	Non	Oui	LC	Non	Très faible
<i>Synema globosum</i>	Thomise Napoléon	-	-	-	Non	Non	LC	Non	Très faible
<i>Pseudochorthippus parallelus</i>	Criquet des pâtures	-	-	-	Non	Non	-	LC	Très faible
<i>Thymelicus lineola</i>	Hespérie du Dactyle (L)	-	-	-	Non	Oui	LC	LC	Très faible
<i>Limenitis reducta</i>	Sylvain azuré (Le)	-	-	-	Non	Oui	LC	LC	Très faible
<i>Pyronia cecilia</i>	Ocellé de le Canche (Le)	-	-	-	Non	Oui	LC	LC	Très faible
<i>Cordulegaster boltonii</i>	Cordulégastre annelé (Le)	-	-	-	Non	Oui	LC	LC	Très faible
<i>Melitaea phoebe</i>	Mélitée des Centaurées (La)	-	-	-	Non	Oui	LC	LC	Très faible
<i>Melanargia galathea</i>	Demi-Deuil (Le)	-	-	-	Non	Oui	LC	LC	Très faible
<i>Aporia crataegi</i>	Gazé (Le)	-	-	-	Non	Oui	LC	LC	Très faible
<i>Pyronia bathseba</i>	Ocellé rubané (Le)	-	-	-	Non	Oui	LC	LC	Très faible
<i>Aglais urticae</i>	Petite Tortue (La)	-	-	-	Non	Non	LC	LC	Très faible

PARTIE 4 · ENJEUX POTENTIELS SUR SITE (SUITE)

NOM LATIN	NOM COMMUN	CONV. INTER.	DIR. EURO.	PROT.	CNPN	ZNIEFF	LR NAT.	LR RÉG.	ENJEU RÉG.
<i>Charaxes jasius</i>	Nymphale de l'Arbousier (La)	-	-	-	Non	Non	LC	LC	Très faible
<i>Issoria lathonia</i>	Petit Nacré (Le)	-	-	-	Non	Oui	LC	LC	Très faible
<i>Argynnis paphia</i>	Tabac d'Espagne (Le)	-	-	-	Non	Oui	LC	LC	Très faible
<i>Libythea celtis</i>	Échancré (L)	-	-	-	Non	Oui	LC	LC	Très faible
<i>Melanargia lachesis</i>	Echiquier ibérique (L)	-	-	-	Non	Oui	LC	LC	Très faible
<i>Melanargia occitanica</i>	Échiquier d'Occitanie (L)	-	-	-	Non	Oui	LC	LC	Très faible
<i>Hipparchia fidia</i>	Chevron blanc (Le)	-	-	-	Non	Oui	LC	LC	Très faible
<i>Anthocharis euphenoides</i>	Aurore de Provence (L)	-	-	-	Non	Oui	LC	LC	Très faible
<i>Anthocharis cardamines</i>	Aurore (L)	-	-	-	Non	Non	LC	LC	Très faible
<i>Pontia daplidice</i>	Marbré-de-vert (Le)	-	-	-	Non	Oui	LC	LC	Très faible
<i>Pieris mannii</i>	Piérade de l'Ibérie (La)	-	-	-	Non	Oui	LC	LC	Très faible
<i>Gonepteryx cleopatra</i>	Citron de Provence (Le)	-	-	-	Non	Oui	LC	LC	Très faible
<i>Gonepteryx rhamni</i>	Citron (Le)	-	-	-	Non	Non	LC	LC	Très faible
<i>Cupido argiades</i>	Azuré du Trèfle (L)	-	-	-	Non	Oui	LC	LC	Très faible
<i>Celastrina argiolus</i>	Azuré des Nerpruns (L)	-	-	-	Non	Non	LC	LC	Très faible
<i>Lycaena phlaeas</i>	Cuivré commun (Le)	-	-	-	Non	Non	LC	LC	Très faible
<i>Iphiclides podalirius</i>	Flambé (Le)	-	-	-	Non	Oui	LC	LC	Très faible
<i>Spialia sertorius</i>	Hespérie des Sanguisorbes (L)	-	-	-	Non	Oui	LC	LC	Très faible
<i>Pyrgus armoricanus</i>	Hespérie des Potentilles (L)	-	-	-	Non	Oui	LC	LC	Très faible
<i>Pyrgus malvoides</i>	Tacheté austral (Le)	-	-	-	Non	Non	LC	LC	Très faible
<i>Melitaea didyma</i>	Mélitée orangée (La)	-	-	-	Non	Oui	LC	LC	Très faible
<i>Zygaena fausta</i>	Zygène de la Petite coronille (La)	-	-	-	Non	Oui	-	LC	Très faible
<i>Decticus albifrons</i>	Dectique à front blanc	-	-	-	Non	Oui	-	LC	Très faible
<i>Coenagrion puella</i>	Agrion jouvencelle	-	-	-	Non	Non	LC	LC	Très faible
<i>Sympecma fusca</i>	Leste brun	-	-	-	Non	Oui	LC	LC	Très faible
<i>Aeshna affinis</i>	Aeshne affine	-	-	-	Non	Oui	LC	LC	Très faible
<i>Calopteryx haemorrhoidalis</i>	Caloptéryx hémorroïdal	-	-	-	Non	Oui	LC	LC	Très faible
<i>Calopteryx splendens</i>	Caloptéryx éclatant	-	-	-	Non	Oui	LC	LC	Très faible
<i>Conocephalus fuscus</i>	Conocéphale bigarré	-	-	-	Non	Oui	-	LC	Très faible
<i>Phaneroptera nana</i>	Phanéroptère méridional	-	-	-	Non	Oui	-	LC	Très faible
<i>Tettigonia viridissima</i>	Grande Sauterelle verte	-	-	-	Non	Non	-	LC	Très faible
<i>Rhacocleis poneli</i>	Decticelle varoise	-	-	-	Non	Oui	-	LC	Très faible
<i>Oedipoda caerulea</i>	OEdipode turquoise	-	-	-	Non	Oui	-	LC	Très faible
<i>Omocestus rufipes</i>	Criquet noir-ébène	-	-	-	Non	Oui	-	LC	Très faible
<i>Aiolopus pussanti</i>	Aiolope de Kenitra	-	-	-	Non	Non	-	LC	Très faible
<i>Oedaleus decorus</i>	Oedipode soufrée	-	-	-	Non	Oui	-	LC	Très faible
<i>Gryllus campestris</i>	Grillon champêtre	-	-	-	Non	Oui	-	LC	Très faible



PARTIE 4 · ENJEUX POTENTIELS SUR SITE (SUITE)

NOM LATIN	NOM COMMUN	CONV. INTER.	DIR. EURO.	PROT.	CNPN	ZNIEFF	LR NAT.	LR RÉG.	ENJEU RÉG.
<i>Pyrgomorpha conica</i>	Criquet printanier	-	-	-	Non	Non	-	LC	Très faible
<i>Ephippiger diurnus</i>	Ephippigère des vignes	-	-	-	Non	Oui	-	LC	Très faible
<i>Nigma puella</i>	Dictyne fille	-	-	-	Non	Non	LC	Non	Très faible
<i>Papilio machaon</i>	Machaon (Le)	-	-	-	Non	Oui	LC	LC	Très faible
<i>Gibbaranea bituberculata</i>	Épeire à bosses	-	-	-	Non	Non	LC	Non	Très faible
<i>Neoscona adianta</i>	Épeires fougères	-	-	-	Non	Non	LC	Non	Très faible
<i>Micrommata ligurina</i>		-	-	-	Non	Non	LC	Non	Très faible
<i>Olios argelasius</i>		-	-	-	Non	Non	LC	Non	Très faible
<i>Xysticus cristatus</i>	Xystique crêté	-	-	-	Non	Non	LC	Non	Très faible
<i>Thomisus onustus</i>	Thomise replet	-	-	-	Non	Oui	LC	Non	Très faible
<i>Saitis barbipes</i>		-	-	-	Non	Oui	LC	Non	Très faible
<i>Oxyopes lineatus</i>		-	-	-	Non	Non	LC	Non	Très faible
<i>Oxyopes heterophthalmus</i>	Araignée-lynx	-	-	-	Non	Non	LC	Non	Très faible
<i>Carcharodus alceae</i>	Hespérie de l'Alcée (L')	-	-	-	Non	Oui	LC	LC	Très faible
<i>Thymelicus sylvestris</i>	Hespérie de la Houque (L')	-	-	-	Non	Oui	LC	LC	Très faible
<i>Arctia villica</i>	Ecaille fermière (L')	-	-	-	Non	Oui	-	Non	Indéterminé
<i>Zygaena erythrus</i>	Zygène des garrigues (La)	-	-	-	Non	Oui	-	Non	Indéterminé
<i>Tettigetta argentea</i>	Cigale argentée (la)	-	-	-	Non	Oui	-	Non	Indéterminé
<i>Carpocoris mediterraneus atlanticus</i>		-	-	-	Non	Non	-	Non	Indéterminé
<i>Chorthippus brunneus brunneus</i>	Le Criquet duettiste	-	-	-	Non	Non	-	Non	Indéterminé
<i>Carabus auratus</i>	Carabe doré	-	-	-	Non	Non	-	Non	Indéterminé
<i>Euclidia glyphica</i>	Doubleur jaune (La)	-	-	-	Non	Non	-	Non	Indéterminé
<i>Italochrysa italica</i>		-	-	-	Non	Non	-	Non	Indéterminé
<i>Distoleon tetragrammicus</i>	Fourmillion longicorne	-	-	-	Non	Non	-	Non	Indéterminé
<i>Nezara viridula</i>	Punaise verte ponctuée	-	-	-	Non	Non	-	Non	Indéterminé
<i>Rhodometra sacraria</i>	Phalène sacrée (La)	-	-	-	Non	Oui	-	Non	Indéterminé
<i>Achyra nudalis</i>	Nymphule nue	-	-	-	Non	Non	-	Non	Indéterminé
<i>Nomophila noctuella</i>	Nomophile	-	-	-	Non	Non	-	Non	Indéterminé
<i>Macroglossum stellatarum</i>	Moro-Sphinx (Le)	-	-	-	Non	Non	-	Non	Indéterminé
<i>Acherontia atropos</i>	Sphinx Tête-de-Mort (Le)	-	-	-	Non	Oui	-	Non	Indéterminé
<i>Apaidia mesogona</i>	Lithosie de Godart (La)	-	-	-	Non	Oui	-	Non	Indéterminé
<i>Autographa gamma</i>	Gamma (Le)	-	-	-	Non	Non	-	Non	Indéterminé
<i>Tyta luctuosa</i>	Noctuelle en deuil (La)	-	-	-	Non	Oui	-	Non	Indéterminé
<i>Gomphocerippus brunneus</i>	Criquet duettiste	-	-	-	Non	Non	-	Non	Indéterminé
<i>Gomphocerippus vagans</i>	Criquet des Pins	-	-	-	Non	Non	-	Non	Indéterminé
<i>Episyrphus balteatus</i>	Syrphe ceinturé	-	-	-	Non	Non	-	Non	Indéterminé
<i>Bombus terrestris</i>	Bourdon terrestre (Le)	-	-	-	Non	Non	-	Non	Indéterminé

NOM LATIN	NOM COMMUN	CONV. INTER.	DIR. EURO.	PROT.	CNPN	ZNIEFF	LR NAT.	LR RÉG.	ENJEU RÉG.
<i>Crematogaster scutellaris</i>	Fourmi scutellaire	-	-	-	Non	Non	-	Non	Indéterminé
<i>Camponotus cruentatus</i>	Fourmi ensanglantée	-	-	-	Non	Non	-	Non	Indéterminé
<i>Cicada orni</i>	Cigale grise (Ia)	-	-	-	Non	Non	-	Non	Indéterminé
<i>Cetonia aurata</i>	Cétoine dorée (Ia)	-	-	-	Non	Non	-	Non	Indéterminé
<i>Oxythyrea funesta</i>		-	-	-	Non	Non	-	Non	Indéterminé
<i>Lytta vesicatoria</i>	Mouche d'Espagne (Ia)	-	-	-	Non	Oui	-	Non	Indéterminé
<i>Mantis religiosa</i>	Mante religieuse	-	-	-	Non	Oui	-	Non	Indéterminé
<i>Brachytemnus porcatus</i>		-	-	-	Non	Non	-	Non	Indéterminé
<i>Polistes dominula</i>	Guêpe poliste	-	-	-	Non	Non	-	Non	Indéterminé
<i>Eurygaster austriaca</i>		-	-	-	Non	Oui	-	Non	Indéterminé
<i>Eurygaster maura</i>		-	-	-	Non	Non	-	Non	Indéterminé
<i>Cyclophora pupillaria</i>	Ephyre pupillée (L)	-	-	-	Non	Non	-	Non	Indéterminé
<i>Empusa pennata</i>	Empuse commune	-	-	-	Non	Oui	-	Non	Indéterminé
<i>Coccinella septempunctata</i>	Coccinelle à 7 points	-	-	-	Non	Non	-	Non	Indéterminé
<i>Cydalima perspectalis</i>	Pyrale du buis	-	-	-	Non	Non	-	Non	Indéterminé
<i>Mutilla europaea</i>		-	-	-	Non	Non	-	Non	Indéterminé
<i>Carpocoris mediterraneus</i>		-	-	-	Non	Non	-	Non	Indéterminé
<i>Lachnaia sexpunctata</i>		-	-	-	Non	Non	-	Non	Indéterminé
<i>Stictopleurus punctatonevrosus</i>		-	-	-	Non	Non	-	Non	Indéterminé
<i>Lachnaia italica</i>		-	-	-	Non	Non	-	Non	Indéterminé
<i>Timarcha goettingensis</i>	Petit crache-sang	-	-	-	Non	Non	-	Non	Indéterminé
<i>Timarcha nicaeensis</i>		-	-	-	Non	Non	-	Non	Indéterminé
<i>Chrysolina americana</i>	Chrysomèle du Romarin	-	-	-	Non	Non	-	Non	Indéterminé
<i>Chrysolina bankii</i>		-	-	-	Non	Non	-	Non	Indéterminé
<i>Oedemera flavipes</i>	Cycliste à bras jaunes	-	-	-	Non	Oui	-	Non	Indéterminé
<i>Oedemera nobilis</i>	Cycliste maillot-vert	-	-	-	Non	Non	-	Non	Indéterminé
<i>Allecula morio</i>		-	-	-	Non	Oui	-	Non	Indéterminé
<i>Capnodis tenebrionis</i>	Capnode du Pêcher	-	-	-	Non	Oui	-	Non	Indéterminé
<i>Anthaxia hungarica</i>	Bupreste hongrois	-	-	-	Non	Non	-	Non	Indéterminé
<i>Lacon punctatus</i>		-	-	-	Non	Oui	-	Non	Indéterminé

Table 26 Statuts de protection et enjeux patrimoniaux des invertébrés de l'aire d'étude stricte

4.10.2 Enjeux de conservation sur site

L'aire d'étude stricte comprend sur site 2 espèces potentielles d'insectes à enjeu modéré.

Affichage détaillé : 132 sur 132 espèces

IMAGE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM COMMUN	ACTIVITÉ SUR SITE	MILIEU SUR SITE	SURFACE (HA)	ENJEU RÉG.	ENJEU SITE
	<i>Zerynthia rumina</i>	Proserpine (La)	Reproduction	F3.2	0.3	Modéré	Modéré
			Alimentation	E2.2	1.8		
	<i>Muschampia baeticus</i>	Hespérie de la Ballote (L')	Reproduction	F3.2	0.3	Modéré	Modéré
	<i>Zerynthia polyxena</i>	Diane (La)	Alimentation	E2.2	1.8	Modéré	Faible
			Repos	F3.2	0.3		
	<i>Uromenus rugosicollis</i>	Ephippigère carénée	Reproduction	F3.2	0.3	Faible	Faible
	<i>Euphydryas aurinia</i>	Damier de la Succise (Le)	Alimentation	E2.2	1.8	Modéré	Faible
	<i>Colias crocea</i>	Souci (Le)	Reproduction	E2.2	1.8	Très faible	Très faible
			Alimentation				
	<i>Maniola jurtina</i>	Myrtil (Le)	Reproduction	E2.2	1.8	Très faible	Très faible
	<i>Melitaea cinxia</i>	Mélitée du Plantain (La)	Reproduction	E2.2	1.8	Très faible	Très faible
			Alimentation				
			Repos				
	<i>Thymelicus lineola</i>	Hespérie du Dactyle (L')	Reproduction	E2.2	1.8	Très faible	Très faible
	<i>Limenitis reducta</i>	Sylvain azuré (Le)	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Pyronia cecilia</i>	Ocellé de le Canche (Le)	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
			Alimentation	E2.2	1.8		
			Repos	E2.2	1.8		
	<i>Melitaea phoebe</i>	Mélitée des Centaurées (La)	Reproduction	E2.2	1.8	Très faible	Très faible
			Alimentation				
			Repos				
	<i>Melanargia galathea</i>	Demi-Deuil (Le)	Reproduction	E2.2	1.8	Très faible	Très faible
	<i>Zygaena lavandulae</i>	Zygène de la Badasse (La)	Reproduction	E2.2	1.8	Très faible	Très faible
	<i>Ruspolia nitidula</i>	Conocéphale gracieux	Reproduction	E2.2	1.8	Très faible	Très faible
			Alimentation				
			Repos				
	<i>Gryllus campestris</i>	Grillon champêtre	Reproduction	E2.2	1.8	Très faible	Très faible
	<i>Charaxes jasius</i>	Nymphale de l'Arbousier (La)	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Issoria lathonia</i>	Petit Nacré (Le)	Reproduction	E2.2	1.8	Très faible	Très faible
			Alimentation	E2.2, F3.2	2.1		
			Repos	E2.2	1.8		
	<i>Libythea celtis</i>	Échancré (L')	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible

IMAGE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM COMMUN	ACTIVITÉ SUR SITE	MILIEU SUR SITE	SURFACE (HA)	ENJEU RÉG.	ENJEU SITE
	<i>Melanargia lachesis</i>	Echiquier ibérique (L')	Reproduction	E2.2	1.8	Très faible	Très faible
	<i>Melanargia occitanica</i>	Échiquier d'Occitanie (L')	Reproduction	E2.2	1.8	Très faible	Très faible
	<i>Anthocharis euphenoides</i>	Aurore de Provence (L')	Reproduction	E2.2	1.8	Très faible	Très faible
			Repos	F3.2	0.3		
	<i>Pyrgomorpha conica</i>	Criquet printanier	Reproduction	E2.2	1.8	Très faible	Très faible
	<i>Gonepteryx rhamni</i>	Citron (Le)	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Aiolopus puissanti</i>	Aïolope de Kenitra	Reproduction	E2.2	1.8	Très faible	Très faible
	<i>Lysandra hispana</i>	Bleu-nacré d'Espagne (Le)	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Phaneroptera nana</i>	Phanéoptère méridional	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Decticus albifrons</i>	Dectique à front blanc	Reproduction	E2.2	1.8	Très faible	Très faible
			Alimentation	E2.2	1.8		
			Repos	E2.2, F3.2	2.1		
	<i>Tettigonia viridissima</i>	Grande Sauterelle verte	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Rhacocleis poneli</i>	Decticelle varoise	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Omocestus rufipes</i>	Criquet noir-ébène	Reproduction	E2.2	1.8	Très faible	Très faible
			Alimentation				
	<i>Gonepteryx cleopatra</i>	Citron de Provence (Le)	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Cupido argiades</i>	Azuré du Trèfle (L')	Reproduction	E2.2	1.8	Très faible	Très faible
			Alimentation				
			Repos				
	<i>Thymelicus sylvestris</i>	Hespérie de la Houque (L')	Reproduction	E2.2	1.8	Très faible	Très faible
	<i>Oxyopes heterophthalmus</i>	Araignée-lynx	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
			Alimentation	E2.2	1.8		
			Repos	F3.2	0.3		
	<i>Celastrina argiolus</i>	Azuré des Nerpruns (L')	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Saitis barbipes</i>		Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Synema globosum</i>	Thomise Napoléon	Reproduction	E2.2	1.8	Très faible	Très faible
	<i>Argiope bruennichi</i>	Épeire frelon	Reproduction	E2.2	1.8	Très faible	Très faible
			Repos				

IMAGE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM COMMUN	ACTIVITÉ SUR SITE	MILIEU SUR SITE	SURFACE (HA)	ENJEU RÉG.	ENJEU SITE
	<i>Argiope lobata</i>		Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Oxyopes lineatus</i>		Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
			Alimentation	E2.2	1.8		
			Repos	F3.2	0.3		
	<i>Nigma puella</i>	Dictyne fille	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Spialia sertorius</i>	Hespérie des Sanguisorbes (L)	Reproduction	E2.2	1.8	Très faible	Très faible
			Alimentation				
			Repos				
	<i>Pyrgus armoricanus</i>	Hespérie des Potentilles (L)	Reproduction	E2.2	1.8	Très faible	Très faible
			Alimentation				
			Repos				
	<i>Ephippiger diurnus</i>	Ephippigère des vignes	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
			Alimentation				
	<i>Thomisus onustus</i>	Thomise replet	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Pseudochorthippus parallelus</i>	Criquet des pâtures	Reproduction	E2.2	1.8	Très faible	Très faible
	<i>Xysticus cristatus</i>	Xystique crêté	Reproduction	E2.2	1.8	Très faible	Très faible
	<i>Olios argelasi</i>		Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
	<i>Neoscona adianta</i>	Épeires fougères	Reproduction	F3.2	0.3	Très faible	Très faible
			Repos	E2.2, F3.2	2.1		
	<i>Anax parthenope</i>	Anax napolitain (L)	Repos	F3.2	0.3	Très faible	Négligeable
	<i>Nymphalis polychloros</i>	Grande Tortue (La)	Alimentation	E2.2	1.8	Très faible	Négligeable
	<i>Lasiommata megera</i>	Mégère (La)	Repos	E2.2	1.8	Très faible	Négligeable
	<i>Polyommatus icarus</i>	Azuré de la Bugrane (L)	Repos	E2.2	1.8	Très faible	Négligeable
	<i>Micrommata ligurina</i>		Alimentation	E2.2	1.8	Très faible	Négligeable
			Repos				
	<i>Gibbaranea bituberculata</i>	Épeire à bosses	Alimentation	F3.2	0.3	Très faible	Négligeable
	<i>Zygaena fausta</i>	Zygène de la Petite coronille (La)	Repos	F3.2	0.3	Très faible	Négligeable
	<i>Melitaea didyma</i>	Mélitée orangée (La)	Alimentation	E2.2	1.8	Très faible	Négligeable
			Repos	E2.2, F3.2	2.1		
	<i>Pyrgus malvoides</i>	Tacheté austral (Le)	Repos	E2.2	1.8	Très faible	Négligeable

IMAGE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM COMMUN	ACTIVITÉ SUR SITE	MILIEU SUR SITE	SURFACE (HA)	ENJEU RÉG.	ENJEU SITE
	<i>Iphiclide podalirius</i>	Flambé (Le)	Repos	F3.2	0.3	Très faible	Négligeable
	<i>Lycaena phlaeas</i>	Cuivré commun (Le)	Repos	E2.2	1.8	Très faible	Négligeable
	<i>Pieris manni</i>	Piérède de l'Ibérie (La)	Alimentation	F3.2	0.3	Très faible	Négligeable
	<i>Pontia daplidice</i>	Marbré-de-vert (Le)	Repos	E2.2	1.8	Très faible	Négligeable
	<i>Aporia crataegi</i>	Gazé (Le)	Alimentation Repos	E2.2	1.8	Très faible	Négligeable
	<i>Anthocharis cardamines</i>	Aurore (L')	Repos	E2.2	1.8	Très faible	Négligeable
	<i>Hipparchia fidia</i>	Chevron blanc (Le)	Alimentation	F3.2	0.3	Très faible	Négligeable
	<i>Argynnis paphia</i>	Tabac d'Espagne (Le)	Alimentation	E2.2	1.8	Très faible	Négligeable
	<i>Aglais urticae</i>	Petite Tortue (La)	Alimentation	E2.2	1.8	Très faible	Négligeable
	<i>Pyronia bathseba</i>	Ocellé rubané (Le)	Alimentation Repos	E2.2	1.8	Très faible	Négligeable
	<i>Oedaleus decorus</i>	Oedipode soufrée	Alimentation	F3.2	0.3	Très faible	Négligeable
	<i>Oedipoda caerulea</i>	Oedipode turquoise	Repos	E2.2	1.8	Très faible	Négligeable
	<i>Conocephalus fuscus</i>	Conocéphale bigarré	Repos	E2.2	1.8	Très faible	Négligeable
	<i>Calopteryx splendens</i>	Caloptéryx éclatant	Repos	E2.2	1.8	Très faible	Négligeable
	<i>Calopteryx haemorrhoidalis</i>	Caloptéryx hémorroïdal	Repos	F3.2	0.3	Très faible	Négligeable
	<i>Aeshna affinis</i>	Aesche affine	Repos	F3.2	0.3	Très faible	Négligeable
	<i>Sympecma fusca</i>	Leste brun	Alimentation Repos	F3.2 E2.2	0.3 1.8	Très faible	Négligeable
	<i>Coenagrion puella</i>	Agrion jeune	Repos	E2.2	1.8	Très faible	Négligeable
	<i>Papilio machaon</i>	Machaon (Le)	Repos	E2.2, F3.2	2.1	Très faible	Négligeable
	<i>Cordulegaster boltonii</i>	Cordulégastre annelé (Le)	Alimentation	E2.2	1.8	Très faible	Négligeable
	<i>Carcharodus alceae</i>	Hespérie de l'Alcée (L')	Repos	E2.2	1.8	Très faible	Négligeable
	<i>Arctia villica</i>	Écaille fermière (L')	Reproduction	F3.2	0.3	Indéterminé	Indéterminé
	<i>Carpocoris mediterraneus atlanticus</i>		Reproduction Repos	E2.2	1.8	Indéterminé	Indéterminé

IMAGE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM COMMUN	ACTIVITÉ SUR SITE	MILIEU SUR SITE	SURFACE (HA)	ENJEU RÉG.	ENJEU SITE
	<i>Tettigetta argentea</i>	Cigarette argentée (la)	Reproduction	F3.2	0.3	Indéterminé	Indéterminé
	<i>Zygaena erythrus</i>	Zygène des garrigues (La)	Reproduction	E2.2	1.8	Indéterminé	Indéterminé
	<i>Chorthippus brunneus</i>	Le Criquet duettiste	Reproduction Alimentation Repos	E2.2	1.8	Indéterminé	Indéterminé
	<i>Carabus auratus</i>	Carabe doré	Reproduction Alimentation Repos	E2.2	1.8	Indéterminé	Indéterminé
	<i>Euclidia glyphica</i>	Doublure jaune (La)	Reproduction	E2.2	1.8	Indéterminé	Indéterminé
	<i>Italoichrysa italica</i>		Reproduction	F3.2	0.3	Indéterminé	Indéterminé
	<i>Distoleon tetragrammicus</i>	Fourmillion longicorne	Repos	F3.2	0.3	Indéterminé	Indéterminé
	<i>Nezara viridula</i>	Punaise verte ponctuée	Reproduction	E2.2	1.8	Indéterminé	Indéterminé
	<i>Rhodometra sacraria</i>	Phalène sacrée (La)	Reproduction	F3.2	0.3	Indéterminé	Indéterminé
	<i>Achyra nudalis</i>	Nymphule nue	Reproduction	F3.2	0.3	Indéterminé	Indéterminé
	<i>Nomophila noctuella</i>	Nomophile	Reproduction	E2.2	1.8	Indéterminé	Indéterminé
	<i>Macroglossum stellatarum</i>	Moro-Sphinx (Le)	Reproduction	E2.2, F3.2	2.1	Indéterminé	Indéterminé
	<i>Acherontia atropos</i>	Sphinx Tête-de-Mort (Le)	Reproduction	F3.2	0.3	Indéterminé	Indéterminé
	<i>Apaidia mesogona</i>	Lithosie de Godart (La)	Alimentation	F3.2	0.3	Indéterminé	Indéterminé
	<i>Autographa gamma</i>	Gamma (Le)	Reproduction Repos	E2.2	1.8	Indéterminé	Indéterminé
	<i>Tyta luctuosa</i>	Noctuelle en deuil (La)	Reproduction	E2.2	1.8	Indéterminé	Indéterminé
	<i>Gomphocerippus brunneus</i>	Criquet duettiste	Reproduction Alimentation Repos	E2.2	1.8	Indéterminé	Indéterminé
	<i>Gomphocerippus vagans</i>	Criquet des Pins	Reproduction Alimentation Repos	E2.2	1.8	Indéterminé	Indéterminé
	<i>Episyrphus balteatus</i>	Syrphe ceinturé	Reproduction	E2.2	1.8	Indéterminé	Indéterminé
	<i>Bombus terrestris</i>	Bourdon terrestre (Le)	Alimentation Repos	E2.2	1.8	Indéterminé	Indéterminé

IMAGE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM COMMUN	ACTIVITÉ SUR SITE	MILIEU SUR SITE	SURFACE (HA)	ENJEU RÉG.	ENJEU SITE
	<i>Crematogaster scutellaris</i>	Fourmi scutellaire	Reproduction	F3.2	0.3	Indéterminé	Indéterminé
	<i>Camponotus cruentatus</i>	Fourmi ensanglantée	Reproduction	F3.2	0.3	Indéterminé	Indéterminé
	<i>Cicada orni</i>	Cigale grise (la)	Reproduction	F3.2	0.3	Indéterminé	Indéterminé
	<i>Cetonia aurata</i>	Cétoine dorée (la)	Alimentation Repos	E2.2	1.8	Indéterminé	Indéterminé
	<i>Oxythyrea funesta</i>		Alimentation	E2.2	1.8	Indéterminé	Indéterminé
	<i>Lytta vesicatoria</i>	Mouche d'Espagne (la)	Alimentation Repos	F3.2	0.3	Indéterminé	Indéterminé
	<i>Mantis religiosa</i>	Mante religieuse	Alimentation Repos	E2.2, F3.2 E2.2	2.1 1.8	Indéterminé	Indéterminé
	<i>Brachytemnus porcatus</i>		Repos	F3.2	0.3	Indéterminé	Indéterminé
	<i>Polistes dominula</i>	Guêpe poliste	Reproduction	F3.2	0.3	Indéterminé	Indéterminé
	<i>Eurygaster austriaca</i>		Reproduction	E2.2	1.8	Indéterminé	Indéterminé
	<i>Eurygaster maura</i>		Reproduction	E2.2	1.8	Indéterminé	Indéterminé
	<i>Cyclophora pupillaria</i>	Ephyre pupillée (L)	Repos	F3.2	0.3	Indéterminé	Indéterminé
	<i>Empusa pennata</i>	Empuse commune	Reproduction	F3.2	0.3	Indéterminé	Indéterminé
	<i>Coccinella septempunctata</i>	Coccinelle à 7 points	Reproduction Alimentation	E2.2	1.8	Indéterminé	Indéterminé
	<i>Cydalima perspectalis</i>	Pyrale du buis	Repos	F3.2	0.3	Indéterminé	Indéterminé
	<i>Mutilla europaea</i>		Alimentation	E2.2	1.8	Indéterminé	Indéterminé
	<i>Carpocoris mediterraneus</i>		Reproduction	E2.2	1.8	Indéterminé	Indéterminé
	<i>Lachnaia sexpunctata</i>		Reproduction	F3.2	0.3	Indéterminé	Indéterminé
	<i>Stictopleurus punctatonevrosus</i>		Reproduction	E2.2	1.8	Indéterminé	Indéterminé
	<i>Lachnaia italica</i>		Reproduction	F3.2	0.3	Indéterminé	Indéterminé
	<i>Timarcha goettingensis</i>	Petit crache-sang	Repos	E2.2	1.8	Indéterminé	Indéterminé
	<i>Timarcha nicaeensis</i>		Repos	E2.2	1.8	Indéterminé	Indéterminé

IMAGE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM COMMUN	ACTIVITÉ SUR SITE	MILIEU SUR SITE	SURFACE (HA)	ENJEU RÉG.	ENJEU SITE
	<i>Chrysolina americana</i>	Chrysomèle du Romarin	Reproduction Alimentation	E2.2	1.8	Indéterminé	Indéterminé
	<i>Chrysolina bankii</i>		Reproduction Alimentation	E2.2	1.8	Indéterminé	Indéterminé
	<i>Oedemera flavipes</i>	Cycliste à bras jaunes	Reproduction Repos	E2.2	1.8	Indéterminé	Indéterminé
	<i>Oedemera nobilis</i>	Cycliste maillot-vert	Reproduction Repos	E2.2	1.8	Indéterminé	Indéterminé
	<i>Allecula morio</i>		Alimentation	E2.2, F3.2	2.1	Indéterminé	Indéterminé
	<i>Capnodis tenebrionis</i>	Capnode du Pêcher	Reproduction Alimentation Repos	F3.2	0.3	Indéterminé	Indéterminé
	<i>Anthaxia hungarica</i>	Bupreste hongrois	Alimentation	E2.2, F3.2	2.1	Indéterminé	Indéterminé
	<i>Laeon punctatus</i>		Alimentation	E2.2	1.8	Indéterminé	Indéterminé

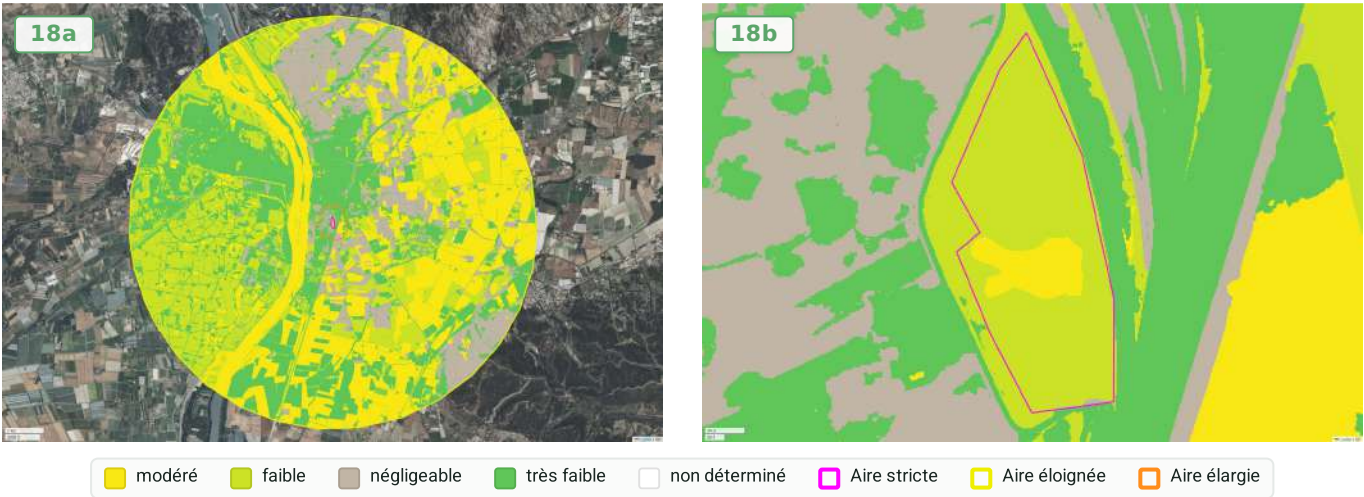
Table 27 Enjeux de conservation des invertébrés potentiels sur l'aire d'étude stricte

4.10.3 Espèces exotiques envahissantes

IMAGE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM COMMUN	RÉGLEMENTATION	IMPACT EICAT+
	<i>Cydalima perspectalis</i>	Pyrle du buis	MNHN 2014	-

Table 28 Espèces d'invertébrés exotiques envahissants potentiels sur l'aire d'étude stricte

4.10.4 Cartographie des enjeux de conservation des invertébrés



Cartes 18a–18b Enjeux de conservation des invertébrés dans les aires d'étude éloignée (a) et stricte (b)

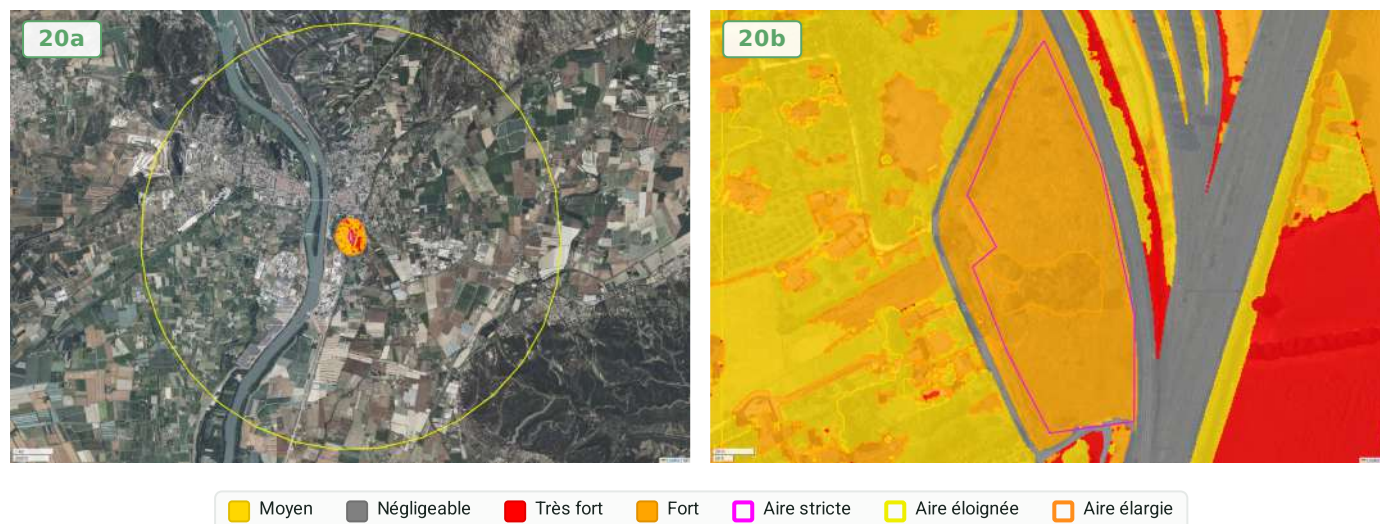
4.11 Poissons

Aucune prédiction dans l'aire stricte pour ce groupe.

4.12 Synthèse des enjeux de conservation sur l'aire d'étude stricte

L'implantation d'un projet, du fait de sa nature, sa dimension et/ou sa localisation, est susceptible d'avoir une incidence notable sur l'environnement nécessitant une étude d'impact environnementale. À ce titre, l'autorité environnementale devra examiner attentivement la pertinence des espèces identifiées et des mesures associées.

➤ L'enjeu de conservation maximal sur site est évalué à fort.



Cartes 20a–20b Synthèse des enjeux maximum, tous taxons confondus dans les aires d'étude éloignée (a) et stricte (b)

Les mesures présentées ci-dessous sont des suggestions d'approches proposées et codifiées par le CEREMA. Il s'agit d'approches générales s'inscrivant dans le cadre de la séquence ERC s'appliquant aux travaux de déploiement d'infrastructures.

> 21 mesures sont proposées dans le cadre de ce projet.

CODE	CATÉGORIE	OBJECTIF	MESURE
E.2.1.a ; E.2.2.a	Évitement	Biodiversité	(i) inspection des arbres potentiellement adaptés aux chauves souris (ii) préservation des arbres adaptés aux chauves souris <i>Si des chauves-souris arboricoles et des arbres à cavité chiroptérophiiles sont potentiellement présents sur le site, les arbres doivent être inspectés avant toute phase de travaux. Si l'inspection est positive, les arbres qui offrent un habitat aux chauves-souris doivent être préservés par des mesures de conservation.</i>
E.1.1.a ; E.1.1.b	Évitement	Biodiversité	Optimisation de l'emprise du projet et des infrastructures associées <i>Optimisation de l'emplacement d'un projet, d'infrastructures, d'un chantier ou d'un aménagement connexe afin de préserver les populations connues d'espèces animales ou végétales préoccupantes pour la conservation et/ou préserver leurs habitats et/ou préserver les corridors et voies de migration « clés ».</i>
E.2.1.a ; E.2.1.b	Évitement	Biodiversité	Mise en défens préventive des zones et espèces sensibles <i>Les zones critiques (espèces végétales, individus remarquables, habitats, haies, etc.) à l'intérieur, en bordure ou à proximité immédiate du projet seront protégées (clôtures, signalisation, rubanage, etc.) rendant les zones sélectionnées interdites d'accès, de modification et/ou d'utilisation.</i>
E.1.1.a ; E.1.1.b	Évitement	Biodiversité	Évitement total des zones à plus fort enjeux floristiques et faunistiques <i>Éviter des zones fonctionnelles entières d'importance particulière pour la flore et la faune, plutôt que des parcelles éloignées. Les zones sélectionnées ne seront utilisées pour aucun travail ou opération pendant toute la durée de l'opération.</i>
E.3.2.a	Évitement	Biodiversity, Reduce pollution	Interdire l'utilisation de produits phytosanitaires <i>Interdire l'utilisation d'herbicides et d'insecticides lors des opérations et de l'entretien du site.</i>
E.4.1.a ; R.3.1.a	Évitement	Biodiversité	Adapter la période des travaux à la biologie des espèces <i>Afin de réduire l'impact des travaux entrepris dans le cadre du projet, ceux-ci doivent être planifiés en dehors des périodes sensibles pour les espèces présentes dans la zone d'étude. Ces périodes sensibles sont identifiées en fonction du cycle de vie des espèces (hibernation, reproduction, parturition, etc.). La mesure sera considérée comme une mesure d'évitement si, et seulement si, il est possible de démontrer l'absence totale d'impact sur l'espèce concernée tout au long de l'année. Cela n'est généralement possible que pour les oiseaux migrateurs.</i>
R.3.1.a	Reduction	Biodiversité	Adaptation de la période des travaux à la biologie des espèces fauniques <i>Afin de réduire l'impact des travaux entrepris dans le cadre du projet, ceux-ci doivent être planifiés en dehors des périodes sensibles pour les espèces présentes dans la zone d'étude. Ces périodes sensibles sont identifiées en fonction du cycle biologique des espèces (hibernation, reproduction, parturition, etc.)</i>
R.2.1.k ; R.2.2.c	Reduction	Biodiversité	Réduction de la pollution lumineuse pour la faune <i>Méthodes et modèles d'éclairage réduisant l'impact de la lumière artificielle sur le cycle de vie, les activités et les mouvements de la faune, en particulier les oiseaux migrateurs.</i>
R.2.1.i	Reduction	Biodiversité	(i) inspection des arbres potentiellement favorables aux chauves-souris (ii) rendre l'habitat défavorable en cas d'inspection positive <i>Si des chauves-souris arboricoles et des arbres cavicoles sont potentiellement présents sur le site, il convient d'inspecter les arbres avant toute phase de travaux impliquant l'abattage des arbres afin d'éviter la destruction d'individus. Si l'inspection est positive, il convient d'obstruer les cavités des arbres afin d'éviter les implantations/retours d'individus et donc leur destruction.</i>
R.1.c	Reduction	Biodiversité	Renforcement de la trame verte <i>Densification, restauration et maintien d'un réseau de haies, des continuités écologiques entre gîtes et zones de chasse, d'une continuité forestière, etc., afin de renforcer la trame verte.</i>
R.1.1.c ; R.1.2.b	Reduction	Biodiversité	Mise en défens préventive des zones et espèces sensibles <i>Les zones critiques (espèces végétales, individus remarquables, habitats, haies, etc.) à l'intérieur, en bordure ou à proximité immédiate du projet seront partiellement protégées (clôtures, signalisation, rubanage, etc.) rendant les zones sélectionnées interdites d'accès, de modification et/ou d'utilisation.</i>

CODE	CATÉGORIE	OBJECTIF	MESURE
R.2.2.f	Reduction	Biodiversité	Création d'habitats naturels pour les oiseaux Création d'habitats pour les oiseaux sur le site du projet ou à proximité de celui-ci. Contrairement à la mesure de réduction « aménagement d'habitats artificiels », cette mesure implique une gestion des milieux naturels et de la végétation. Elle doit être mise en œuvre sur le site du projet ou à proximité immédiate de celui-ci, et au plus tard au début de la phase d'exploitation pour être considérée comme une mesure de réduction et non de compensation.
R.1.1.a ; R.1.1.b ; R.2.1.a ; R.2.1.d ; R.2.1.j	Reduction	Réduire la pollution, Biodiversité	Mise en oeuvre d'un chantier à faible impact environnemental L'objectif d'un chantier à faible impact environnemental est d'éviter les nuisances environnementales causées par le chantier et les travaux réalisés, afin de préserver les espèces et habitats sensibles identifiés dans l'emprise du projet, en limite ou à proximité immédiate, et de limiter les pollutions (eau, sol, air, visuelles, sonores) et les déchets.
R.2.1.i	Reduction	Biodiversité	Défavorabilisation des habitats de reproduction en amont des travaux Si des habitats favorables aux espèces préoccupantes sont présents sur le site, des dispositifs visant à rendre l'habitat moins attractif peuvent être utilisés pour limiter l'installation/le retour de ces espèces en amont des travaux.
R.2.2.i	Reduction	Biodiversité	Création d'habitats favorables pour la faune Cette mesure implique la gestion des milieux naturels et de la végétation : pour les oiseaux, il s'agit par exemple d'ouvrir des clairières dans les zones forestières, de planter des espèces végétales favorables à certaines espèces et d'entretenir les habitats créés.
R.2.1.k ; R.2.1.c	Reduction	Biodiversité	Adaptation de l'éclairage pour limiter la pollution lumineuse pour les chiroptères La mesure consiste justement à prévoir un éclairage en périphérie du site la nuit afin de respecter les équilibres diurnes et nocturnes de la faune et de la flore. En ce sens, l'espace redevient un espace d'échange et de refuge pour la biodiversité : la grille noire se superpose ainsi à la grille verte et bleue.
R.2.2.j	Reduction	Biodiversité	Installation d'habitats artificiels pour les oiseaux Création d'habitats artificiels favorables aux oiseaux sur le site du projet ou à proximité de celui-ci. Ces habitats doivent être installés sur le site du projet ou à proximité immédiate de celui-ci, et au plus tard au début de la phase d'exploitation, pour être considérés comme des mesures de réduction et non de compensation.
C.2.1.f	Compensation	Biodiversité	Renforcement de la trame verte Recréation, restauration, densification, entretien d'un réseau de haies, continuités écologiques entre refuges et zones de chasse, continuité forestière, etc., afin de valoriser la coulée verte.
C.1.1.b ; C.2.1.g	Compensation	Biodiversité	Installation temporaire d'habitats artificiels pour les oiseaux Création d'habitats artificiels favorables aux oiseaux sur un site de compensation. Elle se distingue de la mesure de réduction « Aménagement d'habitats artificiels pour les oiseaux » en ce qu'elle n'est pas implantée sur ou à proximité immédiate du projet, mais sur un site de compensation. Doit être complémentaire d'une autre mesure des catégories « création/renaturation d'un milieu » ou « restauration/réhabilitation d'un milieu ».
A5.a	Accompagnement	Biodiversité	Création d'habitats artificiels favorables à la faune sur le site du projet ou à proximité Création d'habitats favorables à la faune sur un site de compensation.
A.5.b	Accompagnement	Biodiversité	Création d'habitats artificiels favorables aux oiseaux sur le site du projet ou à proximité Pour les oiseaux, cela comprend des structures artificielles et des abris/habitats tels que des nichoirs artificiels ou des aires de repos pour les oiseaux.

Table 32 Mesures ERC

SUGGESTION FINALE

Compte tenu des enjeux identifiés, un diagnostic écologique terrain est recommandé pour confirmer la présence des espèces patrimoniales et préciser les mesures ERC à mettre en œuvre.

